

PROJET FAMILLES 2021-2025



Coopérative d'idées
& Fabrique de projets



SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION	P.3
2 - DÉMARCHE PROJET	P.5
3 - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	P.8
4 - L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ÉCONOMIQUE ET CULTUREL	P.11
5 - LES MOYENS DU CENTRE SOCIAL	P.18

PROJET FAMILLES 2017-2021 P.24

1 - ÉVALUATION	P.25
2 - DIAGNOSTIC	P.40

PROJET FAMILLES 2021-2025 P.49

1 - ENJEUX	P.50
2 - AXES - OBJECTIFS - ACTIONS	P.54
3 - FICHE OUTILS	P.61
4 - MODE DE PARTICIPATION EFFECTIVE DES HABITANTS & MODALITÉS DE GOUVERNANCE	P.78
5 - LES MOYENS À METTRE EN OEUVRE	P.80
6 - ORGANIGRAMME VHB	P.83
7 - ÉVALUATION	P.85

ANNEXE P.92

1 - LEXIQUE	P.93
2 - BUDGETS PRÉVISIONNELS	P.97





1

INTRODUCTION

Un projet arrive à son terme, un autre prend vie ! C'est toujours un moment intense dans la vie d'un Centre Social que ce passage d'un projet à un autre. On se questionne, on s'interroge, on échange beaucoup, on entre en ébullition, on rêve...

Certes, l'année 2020 ne s'est pas déroulée comme nous l'avions imaginée mais le renouvellement du projet familles est toujours resté au cœur de nos préoccupations. La route a été semée d'embûches mais cela ne nous a pas empêchés de nous retourner pour mesurer le chemin parcouru, sortir des sentiers battus, faire des haltes pour échanger, imaginer, se projeter...

Quand il n'était pas possible de se réunir en grand groupe, c'est "l'aller vers" qui a remplacé les temps forts collectifs, nous permettant ainsi d'associer le plus grand nombre à notre démarche : les familles dans leur diversité, les élus, les partenaires, les bénévoles, les salariés... et nous avons repris les échanges collectifs dès que possible.

La construction de ce projet s'est ainsi faite, en s'appuyant sur les fondations posées et renforcées projet après projet, en s'ajustant constamment et en incluant toutes les composantes du territoire.

Le projet familles 2021-2025, à l'image de VHB, est né d'un travail d'équipe. Il sera notre guide pour les 4 années à venir. Et tel un phare guidant les bateaux, il nous permettra de garder le cap par tempête comme par beau temps...



2

DÉMARCHE PROJET



La démarche projet a été **engagée en 2019 pour se terminer en mars 2021**. Étant faite en continu, la partie évaluation a démarré plus tôt, avec des temps forts pendant la démarche projet proprement dite.

La commission projet créée en 2019 à l'occasion du projet d'EVS était constituée des **membres du comité de présidence (6)**, de la **référente Familles-Habitants** et de la **Directrice**. C'est elle qui a poursuivi le suivi de la démarche et qui a été présente à chaque étape essentielle : évaluation, diagnostic, définition des axes et des objectifs, nouvelles actions, relecture et corrections. Les administrateurs n'ont pas pu participer à tous les moments clés de la démarche du fait du contexte particulier de l'année 2020. Ils ont à minima été présents au début et à la fin de la démarche. Les professionnels ont travaillé de leur côté, coordonnés par la référente Familles-Habitants et la Directrice. Un temps de travail commun a été organisé en février 2021.

Pendant la démarche, de nombreux moments ont permis d'échanger avec les **habitants et les partenaires** : Assemblées Générales, Pauses Partenariales, réunions et rencontres diverses, activités, aller-vers... Le choix a été fait d'**échanges en continu** avec les habitants pour vérifier les constats, orienter les axes d'investigation, échanger autour de nos axes de réflexion et de propositions d'actions.

2019

2020

2021

CA
juillet 2019

Commission
EVS
mars & mai
2019

Comité des
financeurs
octobre
2019

Pauses
partenariales
mars 2020

CA
mars 2020
novembre 2020

Comité des
financeurs
octobre
2020

Débat
d'enjeux
décembre
2020

Pauses
partenariales
mars 2021

CA
mars 2021

Présentation
partenaires
mars
2021

DIAGNOSTIC HVA
ÉVALUATION
des projets 2017-2021

DIAGNOSTIC HB
ÉVALUATION
des projets 2017-2021

CONSTRUCTION
ÉCRITURE

Comité
de présidence

Salariés
réunions d'équipe
entretiens annuels

Comité
de présidence

Salariés
entretiens annuels

Équipe salariés
décembre 2020
janvier 2021
février 2021
mars 2021

Comité de
présidence
décembre 2020
janvier 2021
février 2021
mars 2021

Salariés
Administrateurs
février 2021



3

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



HISTORIQUE

L'association Vivre en Haut Beaujolais (VHB) est née le 29 avril **1997** (JO du 31 mai 1997). Ses statuts ont été revus et approuvés par les Assemblées Générales extraordinaires du 5 avril 2012, du 8 avril 2015, du 27 avril 2016, du 5 avril 2017 et enfin du 2 avril 2019.

Elle est née suite au travail effectué dans le cadre du PARM mis en place fin 1994 par la MSA.

L'association a un **agrément Jeunesse et Éducation populaire et un agrément Centre Social**. Elle adhère à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels.



SES OBJECTIFS ET SES VALEURS

L'association a pour objectif, sur le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues, de **susciter, concevoir, piloter et animer un projet de développement local à caractère social, culturel, humain et économique**.

L'association a aussi pour mission de gérer les moyens humains, matériels et financiers utiles à la réalisation de ce projet.

Les différentes actions de l'association favorisent le **maintien et le développement de la vie en milieu rural**. Il s'agit de :

- renforcer le lien social et la solidarité pour lutter contre l'isolement et l'exclusion,
- favoriser les initiatives individuelles et collectives par la participation et la prise de responsabilité,
- développer les relations intergénérationnelles et de proximité afin de favoriser les échanges de savoirs et les apprentissages,
- s'engager dans une démarche démocratique et susciter des pratiques citoyennes,
- s'inscrire dans une dynamique globale de l'action sociale aux côtés d'autres partenaires.



LA VIE ASSOCIATIVE



Un **Conseil d'Administration** composé de

- membres actifs au nombre de 12 à 20 avec voix délibérative, élus pour trois ans,
- membres de droit au nombre de 22 avec voix consultative : 2 Conseillers Départementaux, 2 élus de la CCSB, les maires des 8 communes HB et des 8 communes HVA, 1 représentant de la CAF, 1 représentant de la MSA,
- membres associés au nombre de 3 à 5 avec voix délibérative : les associations qui participent aux activités ou ont une activité proche de celle du centre social,
- membres invités : en fonction de l'ordre du jour ou associés à l'histoire de l'Association. Ils ont une voix consultative.

Tant qu'ils sont en activité professionnelle, les assistants sociaux de la MSA à l'origine de l'Association sont invités. Le directeur ou la directrice du centre social est invité permanent avec voix consultative. Mais le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, siéger sans sa présence.



Un **comité exécutif** de 3 à 8 membres (en 2019/2020 un comité de présidence de 6 co-présidents).



Un **réseau de 77 bénévoles**.

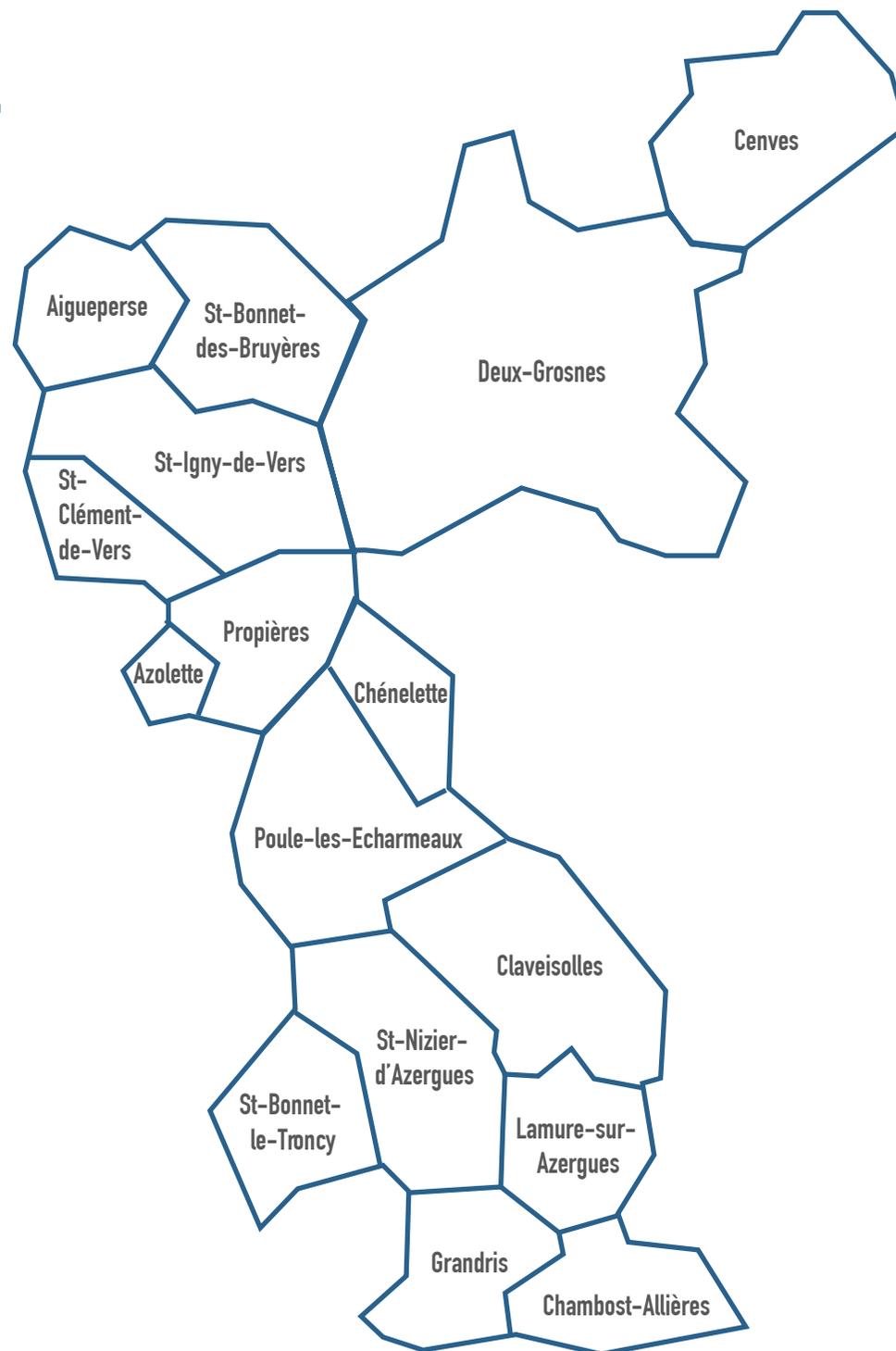


Des adhérents : en 2019, **618 adhérents** (358 familles), et 9 structures adhérentes.



SON TERRITOIRE : PETITE HISTOIRE

L'association VHB est née **suite au travail effectué dans le cadre du PARM** mis en place fin 1994 par la MSA. Le territoire concerné par le PARM à ce moment-là était défini par l'Europe (financeur du PARM) et le territoire d'intervention des assistants sociaux de la MSA mis à disposition dans ce cadre. Il s'agissait des cantons de Lamure-sur-Azergues et de Monsols. Le premier projet social est parti de ce territoire-là, en accord avec les élus, les partenaires, les financeurs. Suite aux différents redécoupages administratifs et à la création d'une commune nouvelle en 2019, le territoire couvre **16 communes du Haut-Beaujolais et de la Haute Azergues**. Il s'étend du nord au sud **sur 50 kms** et compte une **population totale de 10 711 habitants**. Ce territoire est à cheval sur 2 cantons (celui de Tarare pour les 3 communes les plus au sud et celui de Thizy-les-Bourgs pour les autres), 1 communauté de communes (la CCSB) et 1 communauté d'agglomération (la C-OR).





4

ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE & CULTUREL



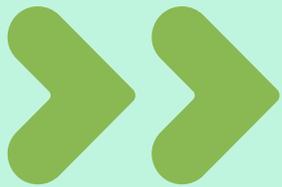
LA POPULATION EN HAUT-BEAUJOLAIS

		HAUT-BEAUJOLAIS																	
		AIGUEPERSE	AZOLETTE		CENVES		DEUX-GROSNES		PROPIÈRES		ST-BONNET-DES-BRUYÈRES		ST-CLÉMENT-DE-VERS		ST-IGNY-DE-VERS		TOTAL		
POPULATION LÉGALES MUNICIPALES + COMPTÉE À PART	2018	246-1	121-0		383-7		1909-53		477-21		357-2		220-4		577-16		4290-104		
	DENSITÉ AU KM ²	19,2	28,7		14,8		22,8		29,3		16,8		25,2		21,3		22,26		
VARIATION ENTRE 2012 & 2017		+0,2%	-1,1%		+0,6%		-0,5%		+0,2%		-1,3%		+0,8%		-0,6%		-0,36%		
0 À 14 ANS		32	13%	18	14,9%	73	18,6%	361	19%	73	15,6%	66	18,6%	38	16,7%	67	11,5%	728	16,9%
15 À 29 ANS		36	14,6%	23	19%	51	12,9%	277	14,5%	60	12,9%	35	9,8%	36	15,9%	49	8,4%	5167	13,2%
30 À 44 ANS		32	13%	15	12,4%	74	18,9%	368	19,3	73	15,6%	63	17,6%	32	14,1%	80	13,7%	737	17,2%
45 À 59 ANS		66	26%	24	19,8%	96	24,6%	394	20,7	84	17,9%	71	20%	61	26,9%	114	19,6%	910	21,2%
60 À 74 ANS		52	21,1%	28	23,1%	66	17%	342	18	109	23,3%	78	21,8%	45	19,5%	160	27,5%	880	20,5%
75 ANS ET PLUS		29	11,8%	13	10,7%	31	7,9%	163	8,6	68	14,6%	43	12,2%	15	6,6%	112	19,2%	475	11%

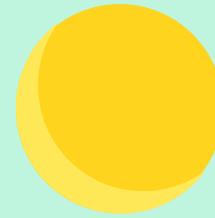


LA POPULATION EN HAUTE VALLÉE D'AZERGUES

		HAUTE VALLÉE D'AZERGUES																	
		CHAMBOST-ALLIÈRES	CHÉNELETTE		CLAVEISOLLES		GRANDRIS		LAMURE-SUR-AZERGUES		POULE-LES-ÉCHARMEAUX		ST-BONNET-LE-TRONCY		ST-NIZIER-D'AZERGUES		TOTAL		
POPULATION LÉGALES MUNICIPALES + COMPTÉE À PART	2018	836-12	332-2		605-89		1184-19		1049-66		1084-19		317-2		797-14		6204-223		
	DENSITÉ AU KM ²	59,3	29,1		22,4		77,6		67,6		35,3		20		32,6		42,9		
VARIATION ENTRE 2012 & 2017		+1,4%	+0,3%		-0,2%		+0,3%		+0,2%		-0,1%		+0,5%		+1,8%		+0,5		
0 À 14 ANS		204	24,3%	52	16%	120	18,9%	206	17,4%	217	20,7%	233	21,2%	65	20,8%	180	22,7%	1277	20,5%
15 À 29 ANS		115	13,7%	45	13,9%	86	13,5%	140	11,9%	172	16,4%	140	12,7%	27	8,5%	112	14,1%	837	13,4%
30 À 44 ANS		191	22,7%	52	16,2%	101	16%	187	15,8%	195	18,6%	213	19,4%	45	14,5%	140	17,7%	1124	18%
45 À 59 ANS		156	18,5%	74	23%	157	24,7%	227	19,2%	198	18,9%	216	19,6%	73	23,3%	158	19,9%	1259	20,2%
60 À 74 ANS		112	13,3%	64	19,8%	107	16,8%	201	17%	166	15,8%	203	18,5%	76	24,3%	139	17,5%	1068	17,1%
75 ANS ET PLUS		63	7,5%	35	11%	64	10,1%	220	18,6%	100	9,5%	96	8,7%	27	8,5%	63	7,9%	668	10,7%



L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE & CULTUREL



SCOLAIRE

Écoles ou RPI
3 collèges
MFR à Lamure

SANTÉ

Maison médicale de Lamure
Maison médicale de Monsols
Médecins
Pharmacie
CMP Grandris

CULTUREL

Bibliothèques
Écoles de musique
HVA culture
Écran mobile (cinéma)
Salles des fêtes
Quartier Métisseur

SPORTIFS

Stades - gymnases
Terrains de tennis
City stade
Bike park

ASSOCIATIONS

Des classes, Comités des fêtes
Chasse, Pêche, Sportives
Culturelles, caritatives
Des familles, de jeunes, de retraités
Sou des écoles, cantine scolaire
D'animation locale et de loisirs,
Protection de l'environnement
La Roche

ACCÈS AUX DROITS

France Services à Monsols
Permanences VHB
Permanences Mairies
MDR Monsols et Lamure
Centre Multimédia
Solidarité Femmes Beaujolais

ÉCONOMIQUE

Espace coworking
Club des entrepreneurs

STRUCTURE D'ACCUEIL

Personnes âgées
Personnes handicapées
Maison d'enfants

AIDE À DOMICILE

ADMR - ADHA

COMMERCES

POSTE OU AGENCE POSTALE

CROIX-ROUGE & SECOURS CATHOLIQUE

AU NIVEAU DE LA PETITE ENFANCE

Les **assistantes maternelles** continuent à représenter le **mode de garde majoritaire**. À Lamure, une **Maison d'Assistantes Maternelles** a été créée en 2018 et d'autres sont en projet. Dans le Haut-Beaujolais une micro-crèche privée a ouvert à St Bonnet-des-Bruyères en 2019 et à St-Mamert commune de Deux-Grosnes en 2020. Dans la Haute Vallée d'Azergues, une **micro-crèche** est en projet à Claveisolles pour fin 2021. Ces micro-crèches sont toutes gérées par le même gestionnaire privé.

LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES ET RYTHMES SCOLAIRES

Sur le Haut-Beaujolais comme sur la Haute Vallée d'Azergues, l'accueil périscolaire (avant et après l'école) est **organisé par les communes**. L'existence de garderie et le mode de fonctionnement (encadrement, coût, horaires...) diffèrent donc en fonction des communes. VHB contribue au périscolaire sur le Haut-Beaujolais par la mise à disposition de jeux.

Les écoles travaillent sur **4 jours** et sont revenues à une organisation classique après la période des nouveaux rythmes scolaires et de la semaine à 4 jours ½.

AU NIVEAU SCOLAIRE

Sur le **Haut-Beaujolais**, 3 communes n'ont pas d'école (Azolette, Saint Jacques des Arrêts et Saint Mamert), et 6 sont en regroupement pédagogique. Chaque école ou regroupement pédagogique dispose d'un système de restauration scolaire géré par la municipalité ou une association. Les repas sont de moins en moins fabriqués sur place et le prestataire est alors un restaurateur local, le collège pour Monsols ou un prestataire de restauration collective. Le lycée de secteur est à Belleville.

Sur la **Haute Vallée d'Azergues**, toutes les communes sont pourvues d'une école voire parfois de 2 du fait de la cohabitation d'écoles publiques et privées (Poule- les-Echarmeaux et Claveisolles).

Chaque école dispose d'un système de restauration scolaire géré par la municipalité ou une association et depuis 2021 la plupart des communes se font livrer par la cuisine de l'internat des clés du soleil.

Il y a un collège public à Lamure et un collège privé à Claveisolles. Le lycée de secteur est à Villefranche.

Il y a sur Lamure, une MFR (métiers de la forêt et du bois) et un internat scolaire à partir de 6 ans à Claveisolles.

SYNTHÈSE

La **répartition des équipements est toujours inégale** sur le territoire et la tendance à leur raréfaction (au niveau du nombre et du rythme des permanences assurant une présence sur le territoire par exemple), leur déplacement (en dehors du centre bourg pour la pharmacie de Lamure par exemple) voire leur disparition est toujours importante. Même si les **élus sont mobilisés**, et que des leviers en lien avec l'aménagement des bourgs centres sont activés, les **habitants sont inquiets** notamment pour les commerces et les écoles. Et les gains sont souvent de courte durée.



Partenaires qui ont participé aux pauses partenariales en 2019-2020



Partenaires avec lesquels VHB a mené des actions en 2019-2020

**DES PARTENAIRES
EXTÉRIEURS**



CROIX-ROUGE



**AVEC DES
PERMANENCES SUR
LE TERRITOIRE**



MSA

DRISCS



CAF



MAISON DES ADOS

**DONT LE TERRITOIRE
S'ÉTEND SUR LE HAUT
BEAUJOLAIS
ET/OU LA HAUTE VALLÉE
D'AZERGUES**



LA HALTE

**FÉDÉRATION DES
CENTRES SOCIAUX**



**FORUM RÉFUGIÉS
COSI**



Partenaires qui ont participé aux pauses partenariales en 2019-2020



Partenaires avec lesquels VHB a mené des actions en 2019-2020



5

LES MOYENS DU CENTRE SOCIAL



DES MOYENS HUMAINS

DES BÉNÉVOLES



Mis à jour en Mars 2020

Bénévoles

Personnes avec des compétences différentes qui participent à la vie associative de VHB par différents biais. Le bénévolat est libre, gratuit, volontaire et non soumis à des règles de subordination. Aucun contrat au sens juridique du terme n'est instauré. Cependant il y a des **règles du jeu** à respecter. Cette charte a été construite avec les bénévoles présents au sein de VHB de 2014 à 2016.

CHARTRE DES BÉNÉVOLES

VHB

"Centre de proximité en milieu rural particulièrement pratique, utile et apprécié qui a besoin de bénévoles pour fonctionner"
Parole de bénévole lors de la soirée d'échanges de 2014

57
bénévoles

Conseil
d'administration
16 membres

Comité
de présidence
6 membres

13
salariés

VHB est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. S'inspirant des valeurs de dignité, solidarité et démocratie, VHB est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres. VHB développe ses services et ses activités en fonction d'un projet social élaboré avec les habitants, qui jouent un rôle central dans les choix et les orientations. Le territoire de VHB couvre le Haut Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues (16 communes).

Missions Projet 2017-2021

- BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE
- BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE
- AGIR SUR SON TERRITOIRE
- ÊTRE PARENT SUR SON TERRITOIRE

LA PLACE DES BÉNÉVOLES DANS LE PROJET ASSOCIATIF



- Issus des échanges de la soirée bénévoles de 2014 -

Chacun peut trouver sa place en fonction de ses compétences, ses envies, le temps disponible qu'il souhaite proposer.

Être bénévole à VHB ce peut être :

- Proposer une activité (partage de compétence...) ou participer à l'animation d'une activité
- Être membre du conseil d'administration pour mettre en oeuvre le projet de l'association, assurer le suivi des actions
- Piloter le projet de l'association en devenant membre du comité de présidence ou du bureau
- Aider pour l'organisation d'événements (cinéma, journées événementielles, courrier...)
- Apporter un appui spécifique (création, informatique...)
- Participer à la diffusion des informations : faire connaître le centre et ses activités

VHB S'ENGAGE À L'ÉGARD DE SES BÉNÉVOLES À

En matière d'information

- Informer sur les finalités et le fonctionnement de l'association
- Faciliter des rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les habitants

En matière d'accueil et d'accompagnement

- Accueillir
 - Une première rencontre avec le référent professionnel pour échanger sur la proposition de bénévolat, les motivations, les besoins de l'association qui peuvent correspondre
 - Une rencontre collective avec la directrice et une personne du CA, pour présenter l'association et échanger autour de la charte
 - Un lien est maintenu entre le bénévole et le référent professionnel, dont une rencontre annuelle pour faire le point
- Définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole avec l'aide d'un référent professionnel
- Être à leur écoute et organiser des échanges réguliers
- Proposer le passeport bénévole, les aider dans les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience, ...
- Soutenir avec proposition de formations si nécessaire
- Mettre à disposition de la documentation en rapport avec le bénévolat ou le domaine d'intervention

En matière de protection assurantielle

Garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées. L'association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

LES BÉNÉVOLES S'ENGAGENT ENVERS VHB À

- Adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association (la cotisation est facultative)
 - Se conformer à ses objectifs
 - Respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur
 - Assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités définis conjointement avec le référent professionnel de façon annuelle
 - Exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun
- Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Fait le

à

Comité de présidence

Signatures

Référent professionnel

Bénévole (coupon retour)

DES PROFESSIONNELS SALARIÉS

Des professionnels permanents

- ✓ Une **directrice** qui a pour fonction :
 - de dynamiser la vie sociale locale
 - d'impulser le projet social et le mettre en œuvre en dirigeant le Centre Social
- ✓ Une **secrétaire comptable chargée d'accueil** qui a pour fonction :
 - d'assurer la comptabilité du Centre Social
 - d'assurer le secrétariat du Centre Social
 - d'accueillir le public sur place et au téléphone, d'orienter et d'informer.
- ✓ Une **chargée d'accueil et de communication** qui a pour fonction :
 - d'assurer la conception et la mise à jour des documents de communication du Centre Social.
 - d'accueillir le public sur place et au téléphone, orienter et informer.
 - d'élaborer la stratégie de communication du Centre Social.
- ✓ Une **animatrice référente du projet familles** qui a pour fonction :
 - d'être la garante avec la directrice du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles (en référence à la circulaire CNAF de juin 2012), en cohérence avec le projet social du centre.
 - de développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter-familiales.
 - de développer des actions collectives à visée émancipatrice permettant de développer le pouvoir d'agir des habitants.
 - de contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
 - de participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille, de la parentalité et de la vie sociale.
- ✓ Un **animateur enfance** qui a pour fonction :
 - de prendre en compte la vie et les rythmes des enfants.
 - de créer une synergie d'actions, de moyens et d'objectifs autour d'une population (l'enfance et les adultes qui l'entourent).
 - d'écouter, d'informer, d'orienter lors des actions hors les murs.
 - d'être acteur de la mission d'animation et d'éducation du Centre Social.

- ✓ Une **animatrice jeunesse** qui a pour fonction :
 - de mobiliser les individus vers une prise en charge plus responsable de leur vie sociale.
 - de prendre en compte la vie et les rythmes des jeunes.
 - de créer une synergie d'actions, de moyens et d'objectifs autour d'une population (la jeunesse et les adultes qui l'entourent) avec les autres acteurs du territoire.
 - d'être actrice de la mission d'animation et d'éducation du Centre Social.
- ✓ Deux **animatrices petite enfance** qui ont pour fonction :
 - d'animer le Relais Assistants Maternels, Familiaux, Parents et Enfants d'une Communauté de Communes (dont l'une a également en charge la responsabilité de la halte-garderie).
 - de créer une synergie d'actions, de moyens et d'objectifs autour d'une population (la petite enfance et les adultes qui l'entourent).
- ✓ Deux **auxiliaires petite enfance** qui ont pour fonction :
 - de participer à la mise œuvre du projet de la structure et du Centre Social et contribuer à son évaluation et actualisation.
 - d'encadrer des activités d'éveil, de contribuer à l'éveil du jeune enfant et à son apprentissage de la vie sociale.
 - d'assurer les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants.
- ✓ Deux **auxiliaires petite enfance** qui ont pour fonction :
 - de participer à l'animation de l'accueil spécifique organisé par le Centre Social.
- ✓ Du **personnel d'entretien** salarié du centre social ou mis à disposition par l'ADMR.

➤➤ Une **réunion d'équipe** tous les 15 jours.

➤➤ Un **plan de formation optimisé** au maximum.

Des animateurs pour les accueils de loisirs

qui ont pour mission :

- d'encadrer des activités dans le cadre des ALSH et des camps mis en place lors des ALSH.
- d'organiser matériellement et pédagogiquement les activités qu'ils animent.
- de participer à la mise en œuvre du projet social, notamment en ce qui concerne l'animation.
- Et le cas échéant d'être le référent pour le directeur des Vacances à la Carte d'un ALSH ou d'un camp en particulier.

Des jeunes en formation

- Animateurs en formation BAFA : stage d'observation pour découvrir la fonction d'animateur et vérifier leur motivation, préfinancement du stage de base sous forme d'avance sur salaire puis stage théorique au sein de nos accueils de loisirs.
- Des stagiaires peuvent être accueillis dans différents domaines. Avant de s'engager dans l'accueil d'un stagiaire nous nous assurons d'être en capacité de le faire et que le stage soit réellement formateur et enrichissant.

Des intervenants

qui ont pour mission :

- d'animer un atelier spécifique, en fonction de leurs compétences, notamment dans le domaine de la prévention et de la parentalité
- d'accompagner les professionnels du centre social dans le cadre de groupe d'analyse de la pratique

Des ressources locales sont recherchées et privilégiées afin de valoriser les savoir-faire du territoire tout en recherchant une ouverture et une diversité des approches.

DES PARTENAIRES

Voir pages 16, 17





DES MOYENS MATÉRIELS

LES LOCAUX

Des locaux **mis à disposition gratuitement et ponctuellement par les communes** pour les activités.

Des **locaux « permanents »** pour l'accueil :

- À Lamure, 2 rue centrale (anciens locaux de la CCHVA) depuis 2014
- À Monsols, 327 montée des Esses (anciens locaux de la MDR) depuis 2019.

Des locaux "permanents" pour les activités :

- À Claveisolles, un appartement en rez-de-chaussée pour la halte-garderie
- À Lamure, un appartement dans l'école pour les Accueils Collectifs en Soirée.

Deux **garages** à Monsols pour stocker le matériel.

AUTRES MOYENS MATÉRIELS

- **L'outil informatique** : des ordinateurs fixes et portables, une connexion internet, des logiciels de comptabilité, de paie et de gestion des activités...
- **Documentation** : abonnements (quotidiens locaux, revues spécialisées) et bibliothèque thématique (parentalité, grand-parentalité, communication).
- **2 véhicules** pour transporter le matériel des RAM et des VAC.
- **1 mini-bus** 9 places.



L'INFORMATION & LA COMMUNICATION

- Un site internet.
- Une page facebook.
- Un courriel mensuel en direction des adhérents et des partenaires (envoyé format papier pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail).
- Multiplication des supports d'information : journaux communaux, journaux des communautés de communes, presse locale, site internet des communes.
- Une salariée dont une partie du temps de travail est dédiée à la communication.
- Ambassadeurs (voir p.68)



DES MOYENS FINANCIERS

Le budget du centre social se caractérise par un **multi financement** en partie sur la durée du projet et en partie plus ponctuel et spécifique. Le comité des financeurs est l'instance qui permet de réunir annuellement les financeurs du Centre Social.

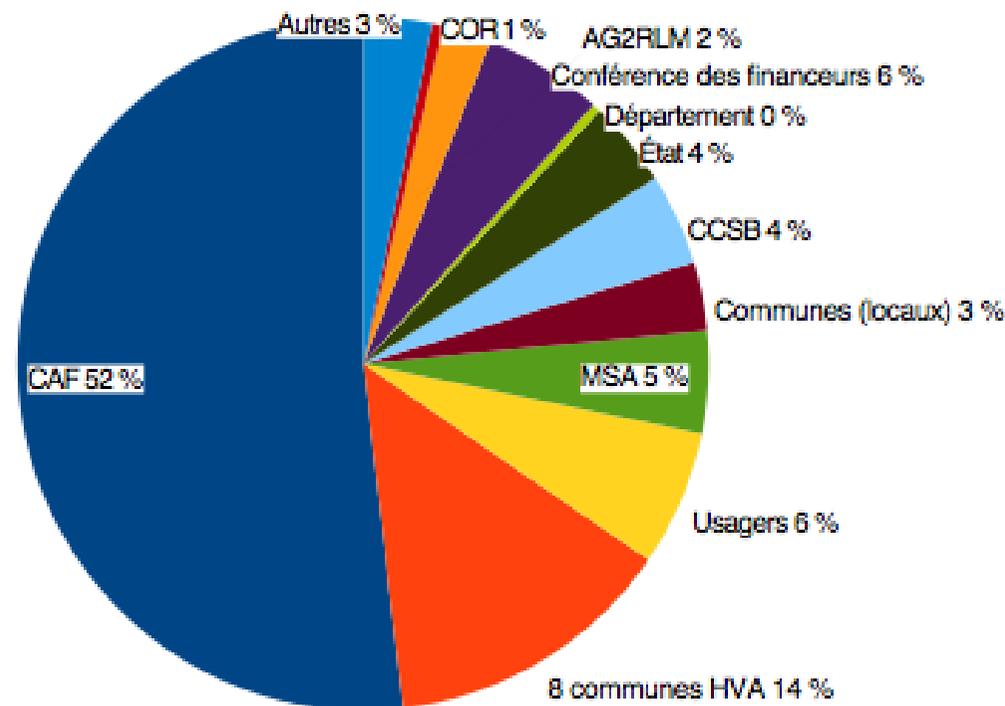
SPÉCIFICITÉS LIÉES AU TERRITOIRE

Les mises à **disposition des locaux par les communes** sont valorisées à raison de 0,26 € du m² (avec augmentation annuelle liée à l'évolution du coût des loyers). Chaque commune signe une attestation annuelle de mise à disposition mentionnant les surfaces des salles, les jours de mise à disposition ainsi que l'objet de la mise à disposition.

Il existe un **CEJ** signé avec la CCSB pour les 8 communes du Haut-Beaujolais et avec la commune de Grandris porteuse pour les 8 communes de Haute Vallée d'Azergues.

Suite aux différentes fusions des intercommunalités, le **territoire n'est plus classé en ZRR**.

Nous bénéficions de **2 postes FONJEP**. Un pour le poste de la référente Familles-Habitants et l'autre pour l'animatrice enfance jeunesse (jusqu'à fin 2021).



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



PROJET FAMILLES

2017 - 2021



1

ÉVALUATION 2017 - 2021



MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

CHAQUE ANNÉE
À PARTIR DE 2017

ÉVALUATION CONTINUE EN ÉQUIPE LORS DES RÉUNIONS BI-MENSUELLES : par les professionnels en lien avec le bureau, les commissions, des adhérents, des bénévoles, des partenaires.

ÉVALUATION PLUS SPÉCIFIQUE EN RÉUNION PARENTALITÉ TOUS LES 2 MOIS animée par la référente familles-habitants avec les 2 animatrices petite enfance, l'animateur enfance et l'animatrice jeunesse.

BILAN ANNUEL DE CHAQUE ACTIVITÉ par les professionnels à partir de données quantitatives et qualitatives, après échanges avec les participants.

BILAN ANNUEL DE CHAQUE ACTIVITÉ réalisé par les professionnels à partir de données quantitatives et qualitatives, après échanges avec les participants.

2017

PORTEURS DE PAROLES lors d'un Accueil Collectif en Soirée (mai)

2018

- **FILM VHB** (1^{er} semestre)
- **QUESTIONNAIRE PARENTS** (juin)

2019

- **ÉCHANGES AUTOUR DES QUESTIONS ÉVALUATIVES** au cours du CA de juillet
- **DIAGNOSTIC SOCIAL RÉALISÉ SUR LA HAUTE VALLÉE D'AZERGUES** par Itinere Conseil en vue de la création d'un EVS
- **QUESTIONNAIRE PARENTS** (avril)

2020

- **ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES** au cours des Pauses Partenariales de mars
- **ALLER-VERS DANS LE CADRE DE L'EVS POUR LA HAUTE-VALLÉE D'AZERGUES** (8 communes) : juillet : 7 - septembre : 8 – octobre : 7
- **ALLER-VERS DANS LE HAUT-BEAUJOLAIS** en juillet : 6 communes ou communes déléguées

Outils

Questionnaires, compte-rendus des commissions et des comités de pilotage, bilans des activités, rapports AG, entretiens, animations... basés sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Recueil de données basé sur

- Données statistiques mais limite des chiffres dans le contexte
- Données communales
- Animation VHB (auprès des habitants) : forum des associations, temps collectifs RAM, VAC, temps conviviaux de fin d'ateliers
- Comité de pilotage - CA
- Accueil à Lamure et Monsols
- Bilans des activités
- Évaluation continue des projets 2017-2021
- Arrivée de nouveaux professionnels en 2018 et 2019
- Arrivée de nouveaux intervenants en 2019 et 2020
- Partenariat : rencontres individuelles et pauses partenariales



APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE PAR LES ACTEURS DU PROJET

LES PROFESSIONNELS

Depuis le projet précédent au cours duquel un outil d'évaluation avait été créé, testé puis abandonné, chaque professionnel commence à prendre en compte la dimension du projet dans l'évaluation de ses propres activités. Les **réunions d'équipe** représentent un temps important de l'évaluation continue même si elles ne sont pas mises en avant comme telles. Des **temps spécifiques de réflexion et d'analyse** viennent alimenter l'évaluation continue. La référente familles-habitants est animée par cette démarche qui participe de sa posture professionnelle.

LES ÉLUS

Certains, ceux qui participent aux instances associatives et à celles du projet, sont associés **en continu**. Les autres le sont plus **punctuellement**, soit sur une partie bien spécifique du projet, soit sur le projet dans sa globalité. En 2019, les élus de la HVA ont été sollicités et rencontrés dans le cadre du diagnostic autour du projet d'EVS. Le diagnostic local a permis aussi d'évaluer le projet en cours de VHB.

LES PARTENAIRES

Ils soulignent l'importance des pauses partenariales (pour certains travailleurs sociaux du Département par exemple. c'est un temps dont le **besoin est réaffirmé** lors des entretiens individuels annuels) et le fait que "*vous réussissez à nous regrouper*". Indépendamment des rencontres individuelles généralistes ou dans le cadre d'un projet particulier, les pauses sont pour nous et les partenaires le lieu d'échanges autour d'une évaluation et d'un diagnostic permanent.

LES PARENTS - ADHÉRENTS

Ils sont **consultés régulièrement** sur les activités. Nous allons à eux pour faire le bilan de l'activité dans laquelle ils sont inscrits mais pas seulement. C'est l'occasion, comme lors du travail autour des accords, de **rechercher ce qu'ils viennent y chercher** en dehors de l'activité elle-même, ce qu'ils y trouvent, ce qu'ils y apportent... Le confinement a été l'occasion de nombreux entretiens téléphoniques avec des adhérents, essentiellement retraités mais pas seulement, ce qui nous a permis de recueillir des éléments pour l'évaluation.

LES ADMINISTRATEURS

Ils sont associés **au moins une fois par an** à un temps spécifique autour du Projet Social. Les membres du **Comité de présidence** le sont **beaucoup plus régulièrement**, notamment lors des échanges qui conduisent à l'arrêt, la création, l'évolution d'une activité ou d'un projet, à l'arrêt d'un partenariat ou au contraire à l'engagement dans un nouveau partenariat.

LES PARENTS - HABITANTS

Ceux qui ne sont pas adhérents mais proches de VHB (fréquentant l'accueil, participant à des actions ne nécessitant pas d'être adhérent, ayant reçu les appels téléphoniques pendant le confinement) participent de la même manière que les adhérents à l'évaluation. Pour ceux qui sont plus éloignés du Centre Social nous pratiquons "**l'aller vers**". Pratique qui aurait dû s'amplifier en 2020 avec la création de l'EVS sur la HVA et qui a été freinée par le confinement.

QUELQUES OUTILS DU PROJET 2017-2021

- Les accords
- "L'aller vers"



AXE 2017-2021 : ÊTRE PARENTS SUR SON TERRITOIRE

Dans la continuité de l'ancien projet, les différents objectifs se sont redessinés tout en restant dans la lignée des précédents :

- >> Accueil et information**
- >> Accompagnement des parents dans leurs préoccupations individuelles et collectives**
- >> Lutte contre l'isolement, les fragilités ainsi que les inégalités**
- >> Favoriser les échanges**
- >> Un axe plus spécifique a émergé autour de la grand-parentalité**

Chaque objectif va ainsi être traduit par les actions mises en œuvre, prévues ou ayant émergé au cours du projet.



ÊTRE VECTEUR D'INFORMATIONS

Être vecteur d'informations en lien avec la parentalité et les préoccupations des parents (mode de garde, scolarité, orientation, santé au sens large...) par la mise en place d'informations accessibles à tous et d'accueils informatifs spécifiques

VHB souhaite être un **lieu ressources** repéré par les familles, en tant qu'espace d'accueil, d'écoute des parents autour des thématiques familiales (relations, scolarité, différentes périodes de la vie...)

Pour cela, l'ensemble des professionnels de VHB est vigilant au niveau de l'**accueil** des parents afin de faire remonter les demandes et réflexions. Ces observations sont traitées dans le cahier d'écoute repris en réunion d'équipe ou parentalité dont nous parlerons plus bas. Pour ce faire, l'ensemble de l'équipe a suivi une formation « Développer le pouvoir d'agir des habitants » qui permet de se former aux **techniques d'écoute large et d'écoute orientée**.

Nous pouvons souligner l'importance de l'accueil, des échanges et de l'information donnée lors des Vacances à la Carte et du RAM (permanence ou matinée). Par exemple, 4 personnes participant au Relais viennent également au Papotte des Parents. Nous observons que le « bouche-à-oreille » est un moyen efficace d'où l'importance que les lieux d'accueils puissent diffuser de l'information.

Sur les Vacances à la Carte de façon spécifique le responsable enfance essaye d'être présent à tous les temps d'accueil des parents (arrivée et départ des enfants) et engage la discussion. En plus d'échanger avec eux sur le centre de loisirs, il en profite également pour discuter d'autres sujets et mettre en avant les différentes activités pour les familles proposées par d'autres secteurs de VHB.

En effet, le constat lors du précédent renouvellement de projet, était que les parents (et les habitants au sens large) connaissaient surtout VHB par le biais du centre de loisirs.

Les **modes de communication** ont été retravaillés de façon importante :

- des plaquettes spécifiques à chaque relais d'assistantes maternelles et la Halte-Garderie
- une plaquette de l'association en 2019
- réorganisation du mail d'information mensuel afin qu'il soit plus attractif
- en 2020 une page Facebook VHB qui pourra cibler un public de parents plus adeptes de ce mode de communication.
- une charte graphique spécifiant la cible des informations (icônes, couleur...)
- à partir de septembre 2017, plusieurs livrets sur l'année scolaire : pour les familles, pour le centre de loisirs, pour les retraités.
- à l'automne 2017, mise en place d'un système d'ambassadeurs pour être au plus près des différentes communes du territoire.
- la création d'un film de présentation avec des témoignages d'adhérents, élus et professionnels.

L'accent est mis tant sur une **veille** par l'ensemble des professionnels que par une **meilleure information sur l'ensemble du territoire** de ce qui est proposé afin que, si les personnes en ressentent le besoin, elles puissent nous solliciter. Le souhait est bien que nous soyons à la fois **accessibles à tous et de façon spécifique en fonction des besoins de chacun**.

Les responsables des relais d'assistantes maternelles lors des **permanences** ainsi que la référente familles, lors d'**entretiens individuels** proposent des temps d'échanges de façon individuelle. Nous pouvons souligner que les parents nous sollicitent très peu directement pour un problème au sein de la famille, mais **viennent pour une information puis ouvrent la discussion sur les liens familiaux ou autres inquiétudes**. Les permanences de RAM sont particulièrement importantes dans l'accompagnement des parents au niveau de la relation employeur avec les assistantes maternelles (congés payés, contrat...).

Ces entretiens peuvent ainsi permettre au-delà de l'information, d'écouter les inquiétudes et réflexions des parents, de leur proposer des ressources au niveau partenarial. Les professionnels sont parallèlement en recherche continue d'informations pour répondre au mieux aux demandes et dans une dynamique de formation (analyse de la pratique, petit déjeuner de l'info de la fédération...). La PMI et la CAF notamment sont des partenaires importants en termes d'informations.

Concernant la **halte-garderie**, le **premier accueil pour l'inscription** est souvent l'occasion pour les mamans d'évoquer leurs préoccupations : sommeil, alimentation, relations dans la fratrie, avec le papa... ou pour certaines mamans, un changement dans leur vie ou une difficulté comme une séparation du couple... ce qui peut conduire à la mise en place de partenariat ou d'information sur l'existence du papote des parents ou la possibilité de venir aux matinées...

Dans le cadre spécifique de l'**attente d'une naissance**, un partenariat est construit avec la CAF de Villefranche autour de l'offre « Arrivée de bébé ». Lors du 5^{ème} mois de grossesse, un courrier est envoyé par la CAF à la future maman qui l'invite à se rapprocher de VHB si elle souhaite recevoir une plaquette d'information CAF (les modes de garde, les droits... ainsi que des informations plus spécifiques sur le territoire).

Ce partenariat est d'autant plus important qu'il cible les futurs parents qui n'ont pas ou peu connaissance de VHB. Nous pouvons malheureusement noter que ce dispositif fonctionne assez peu : aucune famille en 2017, 2 en 2018 et 1 en 2019. Si en 2017, un problème d'aiguillage par la Caf a été résolu, le nombre de sollicitations reste faible. Des changements sont en cours afin d'adapter les courriers pour les parents d'un premier enfant.

La **bibliothèque de VHB**, présente depuis 2014, a été étendue en 2018 avec l'acquisition de littérature jeunesse autour de thématiques (estime de soi, écoute des émotions, deuil, handicap, séparation des parents...). Les livres sont empruntables par les adhérents de VHB. La revue « L'enfant et la Vie », a été choisie comme abonnement. Cette revue, éditée à Lozanne, est orientée sur la parentalité positive. Des porte-documents étaient consultables à VHB, lors des matinées des RAM ou lors des actions parentalité. Une présentation des livres jeunesse a été faite par la référente famille lors de certaines matinées des relais. Une présentation plus attrayante sera disponible comme précédemment ainsi que sur le site internet de VHB à partir de 2020. 16 livres ont été empruntés en 2018, 14 en 2019.

Initié lors du précédent projet social, l'**accompagnement d'un groupe de parents** a été mis en place autour d'un mode de garde en soirée : Parents vous avez envie de sortir : Ce groupe a installé un site internet mettant en lien les personnes souhaitant faire du baby-sitting et les parents en demande de garde à domicile. Si beaucoup de baby-sitters se sont inscrites, assez peu de parents ont utilisé ce moyen. En 2019, aucune nouvelle inscription n'a été enregistrée. Le comité de parents a décidé de fermer le site en fin d'année...

Les **conférences** adressées aux familles sont également un vecteur d'information important. Différents thèmes ont été proposés :

- Comment Favoriser l'Estime de soi de ses enfants avec Céline Mauboussin à Lamure où 24 personnes ont participé en 2018
- Sur les fratries avec Céline Mauboussin à Monsols où 14 personnes ont participé
- Sur l'Autorité avec Anne Roussel à Lamure en 2019 où 28 personnes ont participé
- Ils veulent tout, tout de suite, comment accompagner nos enfants dans une société de consommation avec Elisabeth Marceau, où 6 personnes ont participé.

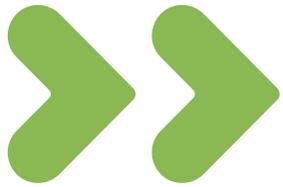
Au vu de l'ensemble de ces éléments, nous pouvons souligner le **renforcement de la mission d'accueil, d'information et d'orientation**. Nous observons des indicateurs concrets qui vont dans ce sens : des parents qui fréquentent un lieu (permanence RAM, matinées...) et qui participent ensuite à d'autres actions comme le Papotte, Dés en Bulle... ou qui inscrivent leur enfant aux Vacances à la Carte ou à la Halte-garderie. De nouvelles familles viennent régulièrement par différents biais.

Pour l'orientation des habitants, l'accent est mis sur la transversalité avec la complémentarité des compétences et connaissances de chacun au sein de l'équipe.

Les Pauses Partenariales sont également un lieu important de création de liens qui seront utiles par exemple : l'orientation des familles en difficulté vers l'ADMR, la Croix-Rouge, la CAF, le lien avec la PMI concernant les besoins d'un enfant en particulier.

Ainsi VHB tente au mieux de s'adapter afin d'être un lieu ressources, carrefour d'échanges et d'informations repéré par les familles. Cette adaptation passe également par l'ouverture des lieux d'accueil que sont les locaux de Lamure et Monsols, mais aussi par l'itinérance dans différentes communes du territoire en fonction des besoins et des possibilités d'une grande partie de nos actions.





L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS INDIVIDUELLEMENT OU COLLECTIVEMENT

Il est projeté de proposer aux parents en tant qu'individus, habitants, citoyens la mise en place d'accompagnements adaptés et diversifiés.

Une des préoccupations majeures des parents concerne les **modes de garde et de sociabilisation de leurs enfants**. Ainsi le centre de loisirs et la Halte-garderie répondent à des besoins spécifiques à chaque famille.

Les **VAC** accueillent historiquement davantage de familles sur le territoire de la Haute Vallée d'Azergues que sur le Haut-Beaujolais. Sur chaque période de petites vacances scolaires (excepté celles de Noël) VHB propose un ALSH par semaine. Un premier accueil est mis en place la première semaine sur un territoire puis un deuxième accueil la semaine d'après sur le deuxième territoire. Le fonctionnement est différent sur les vacances d'été. Pour permettre aux familles d'avoir une solution de garde sur tout le mois de juillet, la stratégie adoptée par l'association est de proposer deux accueils de loisirs par semaine (1 par territoire) durant tout le mois de juillet. À cela se rajoute un accueil de loisirs avec hébergement (camp) du lundi au vendredi pendant toutes les semaines du mois de juillet.

Par exemple, sur l'été 2019, chaque semaine, 70 à 115 enfants ont été accueillis (de 50 à 78 familles). Sur les petites vacances, les VAC ont concerné de 46 à 63 enfants (de 31 à 39 familles).

À la **halte-garderie**, les enfants de moins de trois ans sont accueillis les lundis et vendredis matins. De 2017 à 2019, 22 à 24 familles par an ont été concernées ainsi qu'une famille d'accueil. Ce sont 28 enfants qui ont été accueillis en 2017 et 25 en 2018 et 2019.

Ce lieu permet aux enfants, quels que soient leur milieu, leur situation, de partager une matinée (enfants placés en famille d'accueil, enfants issus de familles monoparentales...) accompagnés par des professionnelles.

Il soulage des familles isolées qui n'ont personne à qui confier leur enfant, apporte un bien-être aux mères qui peuvent prendre un rendez-vous, médical ou un temps pour elles : la halte-garderie peut contribuer à alléger une charge mentale et favoriser une meilleure relation enfant-parent.

Il est intéressant de mettre en lumière également l'intérêt d'**ouvrir les matinées des RAM aux parents**. En effet, y sont accueillis tous les jeunes enfants du territoire qu'ils soient accompagnés d'une assistante maternelle, d'un parent, d'une famille d'accueil. Par exemple, pour Les Pitchouns, ce sont entre 22 et 29 mamans qui y participent. Elles représentent de 40 à 50 % des adultes. De plus, en moyenne 30 % d'entre elles inscrivent aussi leurs enfants à la halte-garderie. L'espace des matinées est un lieu qui permet aux mamans en congé parental d'avoir un lieu ressource, qui leur permet de sortir de chez elles, d'avoir un premier lieu de sociabilisation en douceur de leur enfant et pouvoir se retrouver avec d'autres mamans ou assistantes maternelles afin d'échanger.

Au niveau des **permanences des RAM**, nous avons indiqué l'accompagnement dans la relation employeur et dans les informations en lien avec les modes de garde. Nous pouvons également indiquer l'accompagnement des assistantes maternelles (au niveau de l'information, la formation) afin de favoriser la qualité d'accueil des enfants et des familles. Les animatrices de RAM accompagnent des assistantes maternelles par des réunions rencontres/échanges, la mise en place d'ateliers avec des intervenants extérieurs, la mise en place de formation. Il est également important de noter l'appui que peut constituer le RAM dans la médiation parents / assistante maternelle dans certaines situations. Le lien partenarial est encore une fois souligné en permettant d'être au plus près des besoins des familles. Par exemple, une maman ne voulait pas aller à la MDR suite à une mauvaise expérience et aux représentations qui en résultaient. La responsable du RAM lui a parlé de la nouvelle équipe, de leurs missions pour atténuer ses craintes et lui a proposé de l'accompagner pour qu'elle puisse les rencontrer. Cela a permis de faire le lien et d'assurer un suivi fort indispensable pour cette maman. À Monsols, également, un partenariat s'est construit avec le MAS et Forum Réfugiés pour favoriser le lien social des mamans qui se retrouvent isolées sur la commune. Les personnes du MAS sont toutes revenues au RAM et étaient déçues de ne pas connaître ce lieu avant, tant elles avaient apprécié ces moments d'échanges pour elle et pour leur enfant, malgré la difficulté de leurs situations.

Concernant le groupe **Parents vous avez envie de sortir**, au-delà du site internet, un mode de garde en soirée a été organisé une fois par mois : l'Accueil Collectif en Soirée ; VHB a repris l'organisation de cette action avec un comité de suivi constitué de parents. En 2017, il a concerné 10 familles dont 6 nouvelles, en 2018 : 11 familles dont 6 nouvelles, en 2019 : 13 familles dont 5 nouvelles. La participation à ces soirées a posé question jusqu'en 2018 (annulation de certaines par manque de participants, porteur de parole pour connaître les besoins des personnes et donner de l'information sur l'action...)

Cependant, nous observons que le bouche-à-oreille au sein des cours de récréation fonctionne, que ce sont les enfants entre eux qui s'incitent à venir. Les parents également se passent l'info et encouragent d'autres parents qui avaient des réticences jusque-là. Il a été souligné que ce mode de garde est privilégié pour les enfants d'âge maternelle et primaire. Il est donc voué à un turn-over de familles (en effet, les familles qui ont initié le projet, ne vont bientôt plus en avoir besoin), mais nous observons de nouvelles familles qui viennent et reviennent ensuite régulièrement.

Coup de Pouce Blabla

Ces temps ont été initiés en 2016 suite à la demande d'une maman, venant aux ateliers de Conversez en français, pour accompagner son fils. Ces séances hebdomadaires sont alors animées par deux bénévoles pour accompagner 3 enfants dans la maîtrise de la langue française. En 2020, l'atelier est devenu un accompagnement individuel puisque seule une jeune fille poursuit.

La coordination des différents professionnels du Centre Social concernés par le champ de la parentalité était notée dans la dernière évaluation comme importante à construire.

Afin d'être au plus près des attentes des familles, au-delà de la veille au sein des actions, un **questionnaire** a été proposé chaque année de 2017 à 2019 au printemps. Les retours ont été respectivement de 52, 26 et 32. De façon constante, la grande majorité des parents ne souhaite pas de régularité, mais plutôt des événements ponctuels. Un engagement trop contraignant est évité. Les sujets sont récurrents autour de l'autorité, les liens dans la fratrie ainsi que l'adolescence. Le lien avec les enfants est noté comme un thème soulevant l'intérêt des parents alors que les écrans ressortent peu.

Nous constatons au fil des années que les réponses aux questionnaires sont partielles : elles indiquent une envie ou un besoin à un moment donné mais ne confirme en rien que les parents vont concrétiser ce qu'ils notent. Le besoin est à un moment donné, mais ne sera peut-être plus d'actualité lorsque nous proposerons l'action. Ces questionnaires sont plus à prendre comme un élément qui peut confirmer une tendance mais pas vraiment un outil très fiable. Il reste intéressant à adresser aux familles, mais de façon non systématique.

Ainsi, les questionnaires sur les trois années indiquent que les parents sont intéressés par des temps de conférence mais ce n'est pas la première demande. Ils sont plus nombreux à souhaiter des temps d'échanges de groupe avec un intervenant de VHB ou extérieur.

Comme indiqué plus haut, la thématique du lien parent-enfant a été soulignée par les questionnaires et a confirmé à partir de 2018, le souhait de temps spécifiques par le biais d'ateliers de médiation, mais pas de façon trop régulière comme pouvaient l'être les matinées parents enfants. Ainsi sur les trois années, nous avons observé une augmentation des demandes de lieux parents-enfants (avec une médiation : jeux, découverte) Ceci a d'autant plus d'intérêt pour nous que ce peut être un moyen d'avoir plus de liens avec des nouvelles familles, que les familles puissent créer du lien entre elles et qu'il y ait une émergence d'échanges sur leurs préoccupations.

Sur la thématique en lien avec l'adolescence, nous avons choisi de travailler en partenariat avec les collèges et notamment celui de Monsols qui nous a sollicités dans ce sens.

En 2017 et 2018, des **grands thèmes** ont été travaillés (écoute des émotions et communication). Ces thématiques étaient des fils rouges sur l'ensemble des actions. Cette méthode a été laissée de côté en 2019, car elle nous est apparue faisant sens pour les professionnels mais pas forcément pour les parents.



Pour le soutien concernant les préoccupations de façon collective, nous pouvons ajouter l'**accompagnement d'un groupe de parents** pour des solutions de garde pour les mercredis.

Une demande concernant un accueil collectif de mineurs pour le mercredi durant les périodes scolaires revenait à plusieurs reprises. Certes ces demandes venaient à différents moments, de différentes personnes non en lien et aussi de personnes d'origines géographiques différentes, mais les salariés de VHB ont initié la création d'un groupe.

VHB a proposé une réunion d'information, ouverte à tous ayant pour sujet la possibilité de créer ou non un accueil le mercredi. Pour l'association l'objectif premier de la réunion était de présenter le chemin à parcourir pour rendre le projet possible et surtout d'informer les familles de la procédure qui sera adoptée. Celle de la « roue ». Celle qui implique les familles dans le projet et qui demande un investissement de leur part. VHB se place donc en structure accompagnante afin de faciliter la création du projet.

À la première réunion, 6 familles avaient répondu présentes. 2 d'entre elles n'ont pu se rendre disponibles, la réunion s'est donc déroulée avec 4 familles et 2 salariés de VHB.

Après avoir expliqué notre positionnement sur ce projet, les familles ont rapidement compris notre pédagogie et ont décidé de fixer une nouvelle date de réunion un mois plus tard. Elles ont pu pendant ce temps parler du projet à de nouvelles familles, créer des questionnaires afin de les distribuer dans les écoles, etc.

Nous mettons ici en lumière l'**évolution et la structuration de partenariats internes** afin d'être au plus près des préoccupations des parents. L'objectif étant d'accompagner les familles dans leurs questionnements quotidiens que ce soit dans le cas de situation de fragilité (perte d'un emploi, séparation, difficulté éducative...) ou dans un souhait de réflexion sur la posture parentale et des liens intrafamiliaux.

Nous pouvons également rajouter que l'**itinérance de ces actions favorise la participation de certaines personnes** Si nous pouvons remarquer que certaines familles se déplacent facilement, d'autres ne viendront que si l'action est dans leur commune.

Les **tarifs appliqués** (en se basant sur les quotients familiaux ou en demandant uniquement l'adhésion pour une grande partie des actions familles ou en tarif PSU pour la halte-garderie) sont une volonté d'**ouverture à tous et de mixité**.



FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE PARENTS D'ENFANTS DE TOUS ÂGES ET LA RÉFLEXION SUR LEUR PARENTALITÉ

Favoriser les échanges entre parents d'enfants de tous âges et la réflexion sur leur parentalité en s'appuyant sur leurs connaissances, savoir-faire et expériences, en les développant dans les relations entre parents, dans les activités et dans l'émergence de nouveaux projets.

À partir de 2017, les actions en direction des familles sont structurées en trois grands types (suite aux questionnaires rendus par les parents et à la création des livrets) :

- Les pauses parentales : exclusivement pour les adultes (parents, grands parents)
- La croisée des familles : pour les familles (parents-enfants, familles, grands parents-enfants)
- Étapes au Relais : spécifiques aux familles avec des tout-petits

Les Pauses parentales englobent :

Les temps de Conférence développés plus haut

Papotte des parents, Cet espace proposé initialement à Monsols et Lamure à partir de septembre 2018 a démarré en Mai 2019 en Haute Vallée d'Azergues. Cet atelier a eu lieu mensuellement dans le but de favoriser la réflexion entre parents. 4 parents ont participé en 2019 (3 mamans et 1 papa). En 2020, un nouveau papa et deux nouvelles mamans se sont joints au groupe.

Ateliers ponctuels en direction des parents

Trois ateliers ont été prévus et coconstruits avec l'ACEPP autour du thème de l'équilibre entre vie familiale, professionnelle et personnelle. Cette thématique a émergé suite à plusieurs échanges avec des mamans qui se disaient « épuisées ». Celui de Monsols a été annulé, 4 personnes ont participé à Grandris et 3 à St Bonnet des Bruyères.

À la Croisée des familles proposent

Famille en Fête, rendez-vous automnal, est un partenariat entre le Rami La ronde des Sapinoux et le secteur familles, à Monsols. Ce temps propose un spectacle et un atelier permettant le partage parents-enfants et entre les familles (ludothèque, cirque, jeux...) Cet événement attire de nombreuses personnes

- en 2017, 12 familles soit 37 personnes
- en 2018 : 8 familles soit 10 parents et 1 mamie
- en 2019, 18 familles soit 52 personnes (14 mamans, 4 papas, 1 oncle, 2 mamies). Il est à noter qu'en 2019, l'évènement s'est déroulé sur toute la journée avec un repas partagé et bénéficié d'un fort engouement pour les parents et un intérêt certain pour les professionnels en termes d'échanges.

Les **matinées parents-enfants**, initiées à la Halte Garderie au départ, suite à des sollicitations de mamans venant au RAM des Pitchouns.

Ces temps regroupaient en 2017, 4 familles. Ils ont eu lieu l'année suivante à l'appartement de Lamure : les locaux étant plus grands et permettant deux temps distincts dont un pour favoriser les échanges entre parents. La présence de la responsable du relais a permis également que les enfants puissent avoir un temps ensemble dans de bonnes conditions. Les matinées avaient lieu une fois par mois le mercredi matin. Ces matinées ont pris fin en juin 2018. En effet, les deux familles qui venaient de façon assidue n'étaient pas sûres de pouvoir poursuivre. Le principe de favoriser les échanges, bien qu'atteint, restait dans certaines limites puisqu'il n'y a pas eu de nouvelles participations, hormis une nouvelle maman lors de la dernière matinée. Ce temps a été de nouveau réfléchi en fonction des retours des parents pour proposer les Papottes des Parents, expliqué ci-dessus.

Les **soirées thématiques parents-ados**

À l'automne 2018, une soirée théâtre d'improvisation a été organisée avec la compagnie Les désaxés et l'intervention de « Ma famille Comme Unique ». 20 personnes (9 familles avec 9 mamans et 1 papa) ont participé à ce temps de spectacle et d'échanges.

Dés en Bulle

Cet espace est animé par trois personnes de l'équipe, le responsable enfance, une des responsables des relais d'assistantes maternelles et la référente familles. Ce temps propose des jeux partagés entre les enfants, entre parents et enfants ou entre les différents participants. Ce temps permet également de connaître de nouvelles familles et d'échanger de façon informelle sur des sujets touchant aux familles.

- En octobre 2018 à Lamure : 44 personnes dont 5 assistantes maternelles, 9 mamans, 1 papa, 3 grands-parents et 27 enfants
 - En 2019 à Poule en février, à Monsols en avril et à Lamure en octobre : 19 familles ont participé dont 9 mamans, 2 papas, 4 grands-parents, 6 assistantes maternelles. Respectivement avec 32, 25 et 21 personnes.
 - En février 2020 à Monsols, 26 personnes dont 6 mamans, 2 papas et 1 mamie
- Nous observons une fluctuation de la participation sur ces temps qui nous questionne. Il est encore prématuré de se positionner sur un maintien ou non.

Atelier « découverte Parents-enfants »

Ces ateliers se déclinent systématiquement dans le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues. Un essai a eu lieu en 2018 autour d'un atelier sophrologie. (24 personnes sur les deux lieux avec 11 mamans).

Depuis septembre 2019, des ateliers ont été proposés de façon trimestrielle un mercredi après midi : découverte de la danse (23 personnes dont 8 mamans et 1 mamie), yoga ludique (45 personnes en 4 groupes en fonction des âges dont 5 mamans et 2 mamies), chant en février 2020 (7 personnes sur un lieu dont 3 mamans).

Nous pouvons également évoquer ici le **week-end famille** qui se déroule chaque année au mois de juillet. Le lieu change chaque année (Jura, Vercors, Haute Savoie) car ce départ sur quelques jours permet un accès à des loisirs pour certaines personnes qui ne pourraient l'organiser hors de ce cadre. L'accent est mis sur la convivialité et la création de liens. Suite à la demande des participants, le séjour a été étendu à deux nuits. Il a alors été choisi d'impliquer les personnes dans la logistique : ménage, confection des repas. Les pique-nique de midi sont toujours apportés par les participants et partagés. Il y a eu de 31 à 38 participants. La proportion de familles est plus ou moins importante selon les années allant de 60 à 80 %. Ce temps est un véritable lieu de rencontres pour les familles qui partagent activités, repas... ce qui amène des discussions, des jeux entre enfants.

Nous pouvons évoquer également le projet en partenariat du **petit Bal des Possibles**, à Lamure qui a eu lieu en 2018 et 2019, ouvert à tous dans un objectif de mise en valeur des initiatives locales positives. Des temps pour favoriser la participation des familles ont été proposés : Land'art, grands jeux en bois, jeux coopératifs. Et en 2019, la proposition d'une table ronde avec Elisabeth Marceau où 10 personnes ont participé autour du thème « La communication en famille ».

Les étapes au relais

Des actions ont été organisées en partenariat entre les relais et le secteur famille :

Des ateliers de **sensibilisation/réflexion** ont été organisés avec l'ACEPP, à chaque fois déclinés sur un lieu du Relais de la Ronde des Sapinoux et un lieu des Pitchouns. Ces temps s'adressaient aux assistantes maternelles et aux parents. Les thèmes étaient recentrés sur les besoins des tout petits. Ces ateliers ont eu lieu sur les temps collectifs : la responsable du relais et la référente famille étaient présentes pour les enfants permettant ainsi une plus grande disponibilité des adultes pour les échanges. Les thèmes ont été les suivants :

- l'écoute des émotions avec 12 adultes à Lamure et 4 à St Mamert
- la communication avec les petits : Grandris 9 adultes et Monsols 3 adultes
- l'estime de soi : 5 adultes à Lamure / 13 adultes à Monsols

Des **ateliers d'éveil musical** au printemps 2018 ont eu lieu à la Halte Garderie avec 6 séances de sensibilisation à la musique où ont participé 3 assistantes maternelles, 1 maman et 12 enfants. En 2019 et 2020, cet atelier a été annulé pour cause réciproquement d'un arrêt maladie de l'intervenante et de la situation sanitaire en lien avec le Covid.

Le Papotte au RAM à Lamure

Suite au constat, que les parents d'enfants en bas âge ont des difficultés à se rendre disponibles en soirée, il est proposé un Papotte sur une matinée des Pitchouns. Dans une phase expérimentale, cela a été organisé une fois par trimestre. En octobre 2019, 3 mamans ont participé. En janvier 2020, 3 autres mamans sont venues.

Nous pouvons rajouter également la participation des responsables des relais et de la référente famille à un **mercredi du Col de Crie** en 2018 et 2019. Un atelier est alors proposé avec créations manuelles et maquillage. Cette action permet de participer à un évènement reconnu et repéré des parents du territoire et de pouvoir échanger.

Les actions spécifiques avec le secteur Jeunesse

L'ensemble des actions parentalité en direction des ados, hormis le théâtre d'improvisation ont été construites **en partenariat avec les collègues** (réflexion avec les Principaux, évènement dans les locaux).

À Monsols :

- La conférence autour de l'adolescence présentée par Céline Mauboussin a regroupé 19 personnes (1 papa et 18 mamans)
- Lors d'une journée de sensibilisation autour du numérique avec « Fréquence Ecole » auprès des élèves au collège, une soirée de conférence et d'échanges a été proposée dans la continuité où 15 parents sont venus.
- Deux temps parents/ados en lien avec des ateliers animés sur l'année au collège (jeux de rôle et catch d'improvisation) ont été annulés soit pour cause de nombre insuffisant de participants, soit en raison du covid.

À Lamure :

La référente jeunesse et la référente familles sont intervenues au collège lors de la deuxième partie du conseil de classe d'une classe de 6ème . Elles ont proposé à ceux qui le souhaitent de faire deux groupes : collégiens /parents ; Environ une vingtaine de parents et une vingtaine de collégiens ont participé activement. Ce temps a amené des échanges entre l'ensemble des participants et permis de recueillir des éléments concernant le collège, les liens parents-enfants, les préoccupations de chacun, ainsi que des attentes pour de prochains échanges de ce type et dans ce cadre.

Les **portes d'entrée sont ainsi multiples** et proposent aux parents différents supports. Par exemple, une maman a assisté à la conférence sur l'autorité puis maintenant participe aux Papottes de Parents et est venue avec sa fille à Famille en Fête. Dans la continuité de l'éducation populaire, l'état d'esprit de ces différents espaces s'attache à apporter les conditions pour que **chacun puisse se sentir légitime de donner son opinion, proposer sa réflexion**. L'intelligence collective est recherchée dans les modes d'animation. Même si des intervenants proposent des contenus, le mode participatif est privilégié. Nous avons pris conscience que ce point peut être un **frein pour certains parents** qui sont mal à l'aise s'ils doivent **donner leur avis ou ont peur d'être jugés**. C'est ainsi que les ateliers avec les enfants ou les conférences avec de plus gros groupes permettent aussi une participation potentiellement moins impliquante.

Il est à remarquer la réorganisation interne et les différents partenariats au sein de l'équipe qui amènent la construction de projets en communs.

Des partenariats extérieurs (ACEPP, Céline Mauboussin, les collègues, le MAS, ...) ont également marqué cette période à différents niveaux.

Il est recherché une **pluralité de propositions** afin de répondre au mieux aux attentes, besoins et possibilités différentes d'une famille à l'autre. Nous pouvons noter les retours majoritairement positifs des participants qui nous indiquent être contents, intéressés par les contenus proposés, les modes d'animation participatifs qui permettent à chacun de trouver sa place. Nous sommes vigilants au fil du temps aux retours des personnes, à la participation (qui, combien, d'où, qu'en disent les personnes) Nous sommes également attentifs à différents indicateurs positifs :

- certains parents viennent à plusieurs sur des actions tels que Familles en Fête, Dés en Bulle
- des mamans en incitent d'autres à venir, certaines peuvent amener d'autres personnes pour « essayer » (les matinées des parents, le papotte...)
- de nombreux parents reviennent (au Papotte, au RAM...)
- des assistantes maternelles incitent des mamans à participer (mamans qui s'ennuyaient seules à la maison, qui avaient envie que leur enfant se sociabilise, anticiper la rentrée à l'école, voulaient rencontrer d'autres personnes.)

Sur les temps ponctuels, comme les conférences, il n'y a **pas toujours de suite pour les parents** qui participent. Il y a une proportion de parents que nous voyons uniquement sur ce genre de temps et d'autres qui viennent de façon régulière à plusieurs actions que nous proposons.

Nous pouvons également souligner la volonté de proposer des actions diverses au sein de VHB afin d'accueillir les personnes **dans leur globalité** et non par « petits bouts » : une personne qui vient à l'atelier équilibre, peut être intéressée par un atelier tricot pour rencontrer d'autres personnes, venir en tant que bénévole pour un atelier français et faire un atelier parents enfants avec un de ses petits enfants. Cette **diversité** permet la richesse des liens, la non-stigmatisation du lieu pour une catégorie de personnes, valoriser les compétences, encourager les liens intergénérationnels et les relations entre personnes différentes, tout ceci afin que **chacun puisse trouver une place** dans une volonté d'ouverture à l'autre. L'objectif des échanges a ainsi plusieurs finalités : que les parents **cheminent dans leur réflexion et relation intrafamiliale**, mais également que **des liens se construisent**. Nous pouvons noter la mise en place de **solidarités** (par exemple, entre certaines personnes du week end, entre certaines assistantes maternelles ayant suivi une formation...)

Des **outils** ont également été réfléchis afin de construire les bases du « Vivre ensemble » au sein de VHB. L'accueil, la bienveillance, l'acceptation de la différence sont alors apparues comme des valeurs importantes à mettre en œuvre. Ainsi **les accords de VHB** ont été travaillés avec les participants et bénévoles pour être un appui pendant les activités. Les **projets pédagogiques** des VAC et de l'accueil jeunes, ainsi que les activités ou ateliers qui en découlent vont également dans le sens de l'accueil et du vivre ensemble. Un environnement propice à la collaboration et à la non-violence est créé en s'appuyant sur les qualités de chacun et en valorisant chaque jeune au sein du groupe. Des bilans sont régulièrement mis en place pour connaître le ressenti de chacun afin d'adapter les activités. Sur ces temps de discussions et d'échanges entre animateur/enfant, enfant/enfant ou encore enfant/parent nous essayons de parler de sujets de société pour favoriser le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, les interactions dans l'ouverture et la coopération, les relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire. L'accent est aussi mis sur les **questions du développement durable**. Par exemple, sur un centre plusieurs poubelles de différentes couleurs sont placées sur les accueils de loisirs pour que les enfants puissent être sensibilisés dès leur plus jeune âge.

Aussi, le **fonctionnement en itinérance** nous permet de proposer des accueils dans différentes communes du territoire. Quand les actions ne sont pas sur la commune d'une famille, nous sollicitons le **covoiturage**. Par exemple, certaines familles peuvent donner l'accord à d'autres familles de récupérer leurs enfants. Elles peuvent ainsi créer du lien avec d'autres familles et se rendre mutuellement service.

Chaque professionnel cherche à mettre en place une communication qui soit la plus bienveillante possible. La référente familles a suivi une formation autour de la mise en place d'ateliers parents basés sur l'**écoute bienveillante**. L'accueil des personnes dans leurs potentiels et difficultés est important pour l'équipe. Elle n'est cependant pas simple au sein des différents groupes. Nous observons une relative bienveillance entre personnes qui se connaissent. L'accueil des nouvelles personnes peut être plus sensible en fonction du degré de différence perçue par les autres. Il est noté la nécessité de régularité et de prendre le temps. Sur certaines actions comme le Dés en Bulle, nous observons la difficulté pour une grande majorité de personnes à aller vers celles qu'elles ne connaissent pas. L'équipe réfléchit à la mise en place de conditions qui soient favorables à plus d'échanges entre personnes qui ne se connaissent pas.

Accompagner la grand-parentalité »

Une conférence a été organisée en 2017 en direction des grands-parents autour du lien avec les petits enfants devenus adolescents. Ce temps a été co-construit avec Céline Mauboussin. 3 personnes ont participé. Même si les échanges ont été très riches, nous nous sommes ensuite questionnés sur ce mode d'actions.

Nous restons en veille par rapport aux éventuelles **demandes des grands-parents** qui sont pour une grande partie d'entre eux très sollicités sur le territoire. Nous pouvons d'autant plus être attentifs à ce niveau qu'une partie des actions de VHB est en direction des personnes à la retraite. Ainsi, une personne venant à l'atelier mémoire nous parle régulièrement de sa place de grand-mère. Lors du week-end famille, plusieurs personnes à la retraite venues seules en 2019 souhaitent revenir avec un de leurs petits-enfants.

Plus que de faire des actions spécifiques pour les grands-parents, nous avons choisi de leur **ouvrir nos actions parentalité**. Ainsi les grands-parents peuvent au même titre que les parents participer aux ateliers parents/enfants, matinées des RAM, à Dés en Bulle, Famille en Fête, aux conférences ou au week-end Famille. Nous avons pu voir dans les actions décrites plus haut que les grands-parents (tout particulièrement les mamies) participent à de nombreuses actions.

Une partie de la **bibliothèque** est également dédiée à la grand-parentalité. Les livres n'ont pas été empruntés. La question se pose ici de savoir si c'est par manque d'information sur la disponibilité de ces livres ou si c'est le lien de grand-parentalité qui est peu un sujet de questionnement pour les personnes.

Nous avons souligné l'**évolution positive des différents axes** dans le sens d'un renforcement de l'information, une augmentation des propositions de supports pour l'accompagnement des familles afin de faciliter les échanges. C'est dans ce sens que les temps conviviaux et avec des médiations ont été favorisés.

Nous observons au fil des années qu'une **majorité de parents vient plus facilement à un temps proposé sur son territoire**. Il est cependant à souligner que **certaines familles se déplacent d'un territoire à l'autre**, si elles jugent que cela est intéressant (deux familles de Propières et St-Igny sont venues au Dés en Bulle à Lamure, trois mamans de la Vallée d'Azergues sont venues à la conférence sur les fratries à Monsols, une famille de Monsols est venue à la soirée théâtre ado à Monsols ...) Nous pouvons faire l'hypothèse des conséquences positives d'une meilleure communication. Il sera intéressant de voir si cette tendance se pérennise.

Nous remarquons que les **sollicitations augmentent au fil des années** notamment au niveau du RAM. De nouvelles familles nous sollicitent chaque année soit parce qu'elles ont eu un bébé, soit parce qu'elles ont déménagé sur le territoire. Peut-être que les familles les moins accessibles pour nous sont celles qui sont depuis longtemps sur le territoire avec des représentations restreintes de l'association. Nous pouvons nous questionner sur la dynamique des familles : en effet, de nouveaux parents ou une famille nouvelle sur la région vont de fait être plus en recherche de soutien ou d'informations. Mais il serait intéressant de comprendre les besoins des familles plus anciennes qui ne sollicitent pas VHB. Un souhait d'aller vers, rencontrer les parents sur l'espace public est en mouvement dans ce sens.

Remarquons que nous avons amorcé au fil de ce projet, un **mouvement en direction des parents** en favorisant les espaces d'échanges intermédiaires, afin que ce que nous proposons soit identifié comme une possibilité d'échanges ouverte à tous. Nous notons bien dans les différents lieux, que les parents n'ont pas tous les mêmes attentes, les mêmes besoins et les mêmes possibilités. À l'équipe d'être dans une posture d'accueil pour entendre ces différents éléments et pouvoir proposer un accompagnement, là où les personnes en sont dans leur cheminement. Il est important que nous soyons accessibles à tous, afin que chacun puisse se sentir légitime de participer, d'où l'importance de développer des espaces d'expression intermédiaires et l'aller vers.



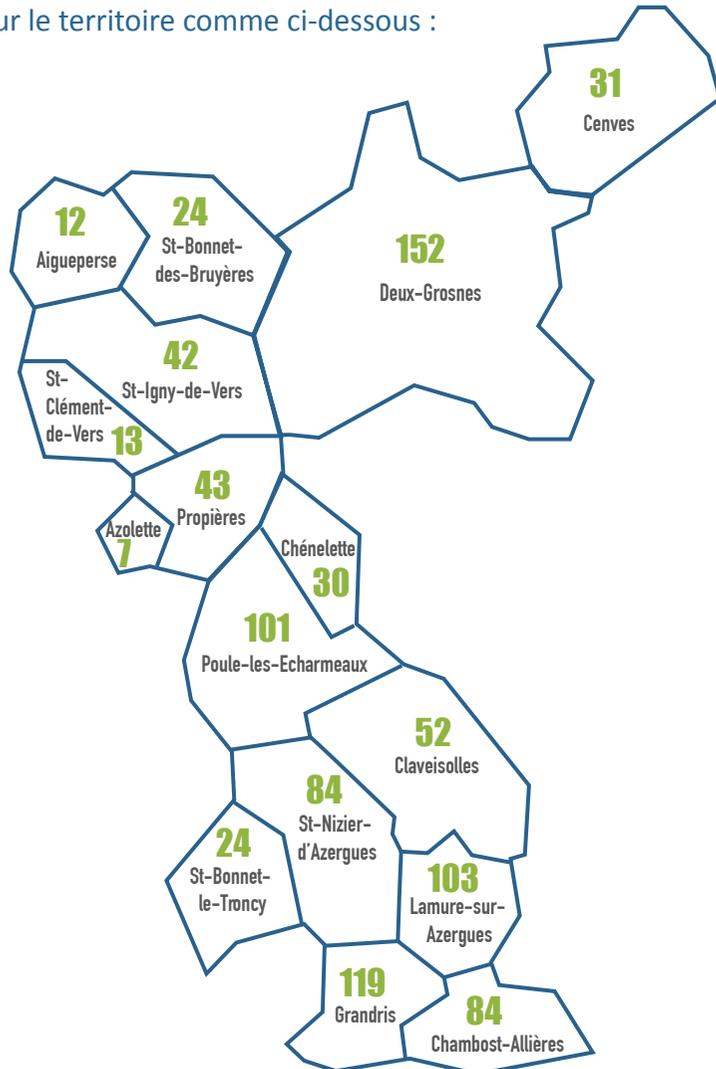
2

DIAGNOSTIC

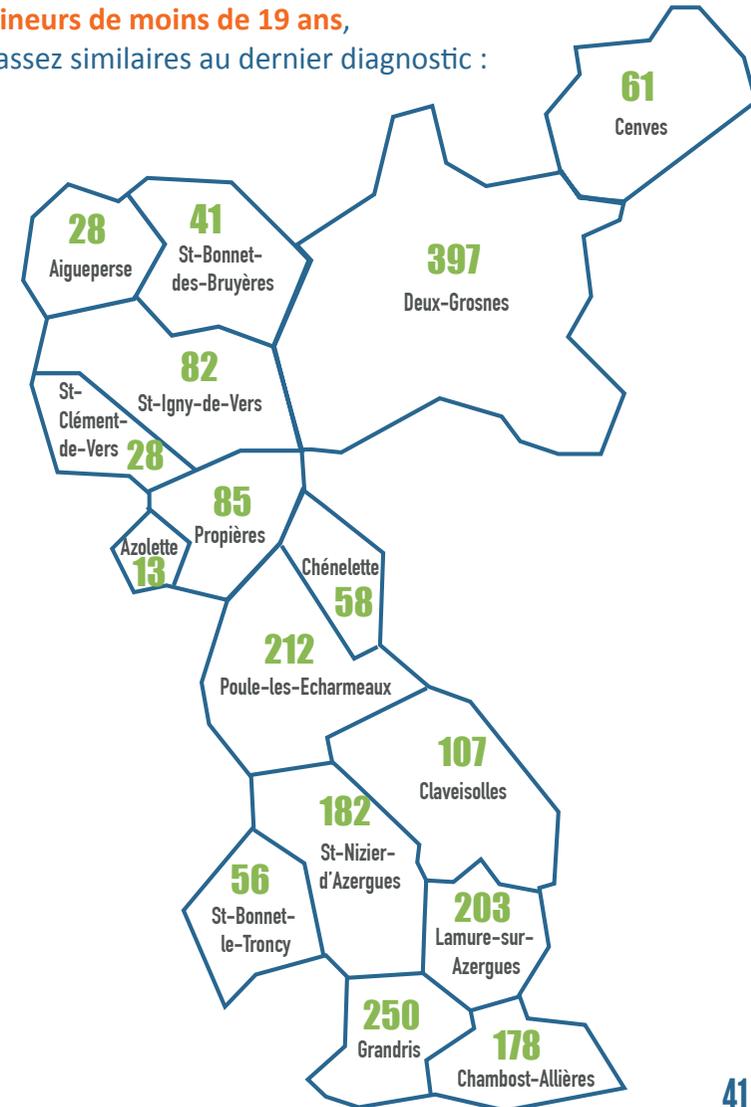


DIAGNOSTIC LOCAL FAMILLES CONCERNANT LE TERRITOIRE DE LA HAUTE VALLÉE D'AZERGUES ET DU HAUT-BEAUJOLAIS

Les **familles (allocataires CAF)** se répartissent sur le territoire comme ci-dessous :



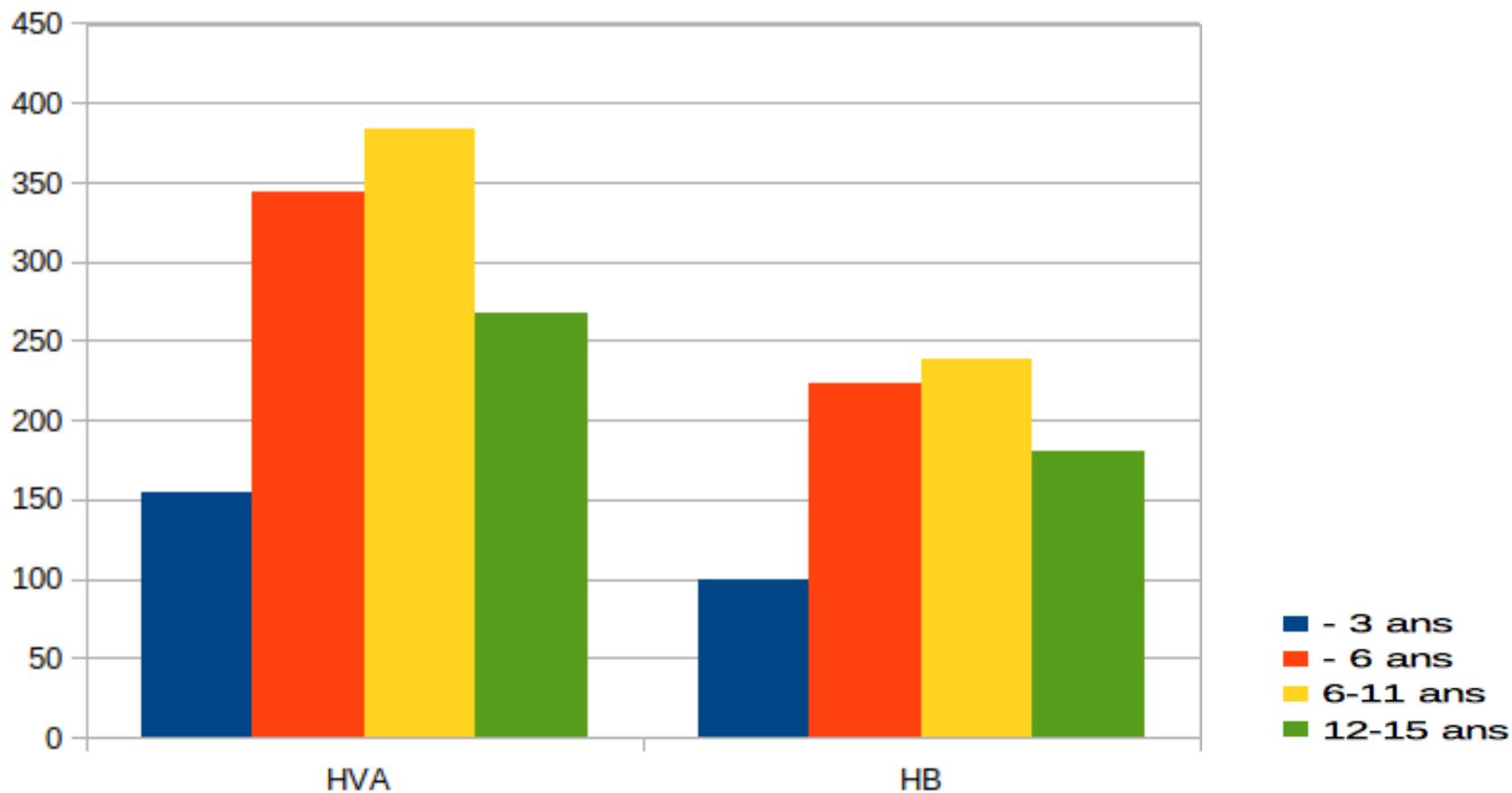
Au niveau des **mineurs de moins de 19 ans**, les chiffres sont assez similaires au dernier diagnostic :



Les ménages **composés d'un couple** (avec ou sans enfants) **sont en plus forte proportion** (53,6 % dans le HB, 56,4 % dans HVA) que dans le Rhône (49,6 %). Les couples avec enfants représentent une proportion plus faible en HB (22%) et plus élevé en HVA (29,2%) que dans le Rhône (26,2%)

Les **familles monoparentales sont plus faibles dans le HB (4,8%) qu'en HVA et qu'au niveau départemental (9%)**. Ces chiffres sont cependant à prendre en compte dans une grande diversité au niveau des différentes communes. Nous pouvons indiquer qu'il y a 25 familles monoparentales sur Deux-Grosnes et une centaine réparties sur la Haute Vallée d'Azergues.

Sur la **répartition des âges** :





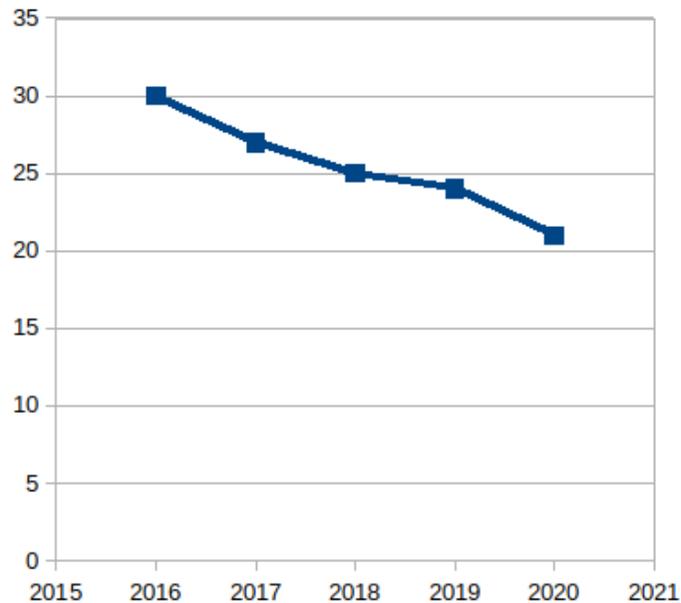
LA PETITE ENFANCE

HAUT-BEAUJOLAIS

Sur le territoire, une **structure privée propose deux lieux d'accueil** pour 10 enfants de 2 mois à 6 ans : à St Bonnet des Bruyères et à St-Mamert, Deux Grosnes.

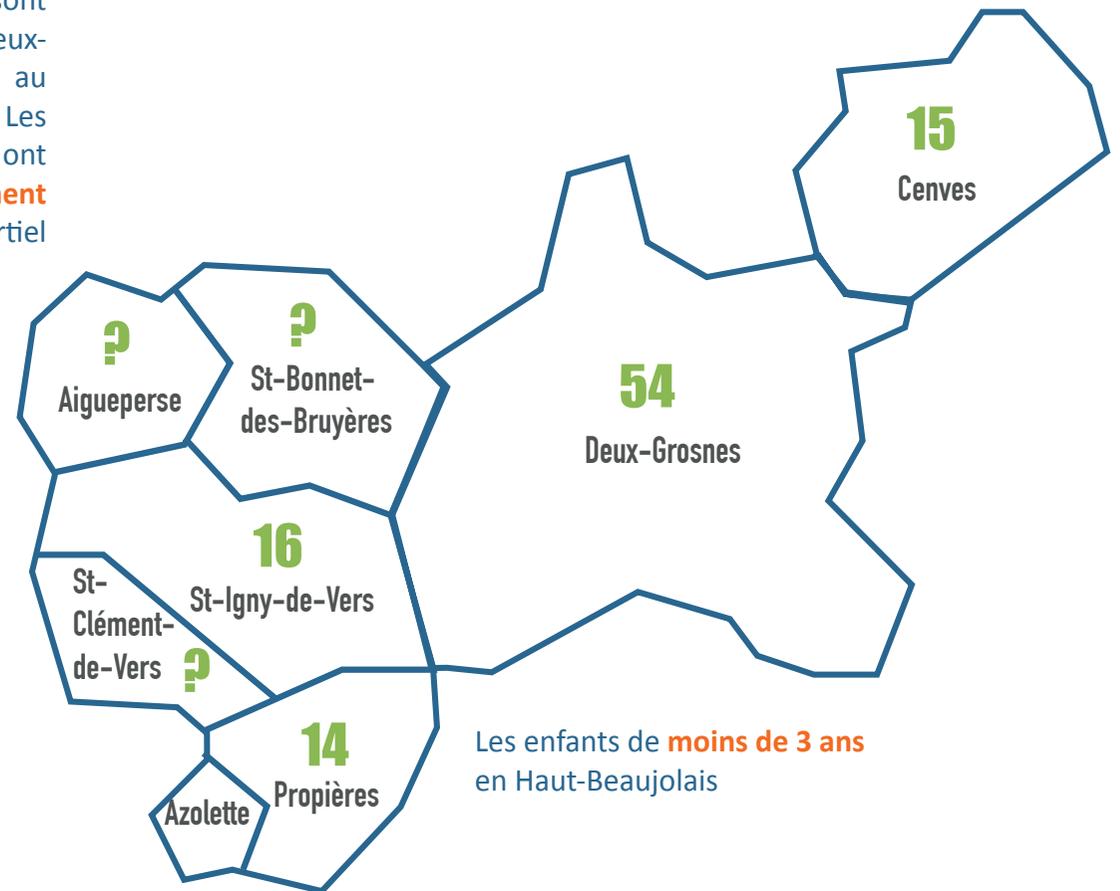
Les retours des quelques parents sur ces 2 structures sont positifs. Ils sont **contents de l'accueil** qui y est fait aussi bien pour leur enfant que pour eux-mêmes. Ils se servent de ce mode d'accueil pour habituer leur enfant au collectif et préparer la future rentrée de leur enfant en école maternelle. Les enfants y vont généralement 2 fois par semaine. Certaines familles nous ont indiqué ne pas vouloir utiliser ce mode en raison du coût élevé (**difficilement accessible financièrement** pour les familles en congé parental, emploi partiel ou bas revenus).

Le nombre d'**assistantes maternelles baisse** depuis 2016 :



Entre 2012 et 2017, le **taux de natalité a baissé** de 10,4% à 8% dans le HB et de 12,1 ‰ à 9,3 ‰ sur la HVA.

Les données statistiques n'indiquent pas les familles bénéficiant de l'allocation PAJE et PrePar.



HAUTE VALLÉE D'AZERGUES

Sur le territoire, une **Maison d'Assistante Maternelle** a vu le jour à Lamure-sur-Azergues en 2017 et une dans une commune du territoire voisin, St-Just-d'Avray, en 2020 avec des assistantes maternelles du territoire.

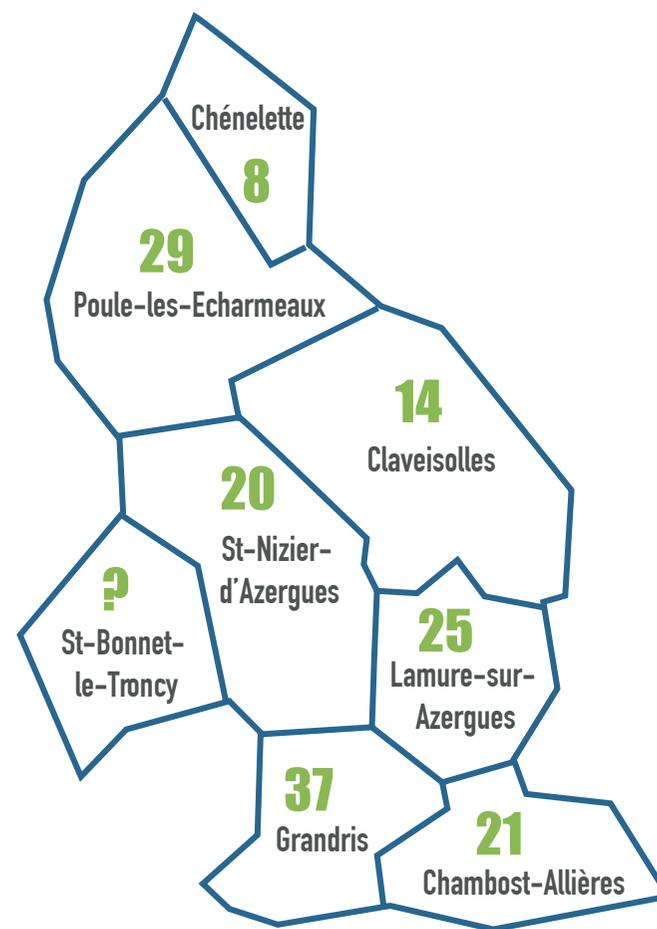
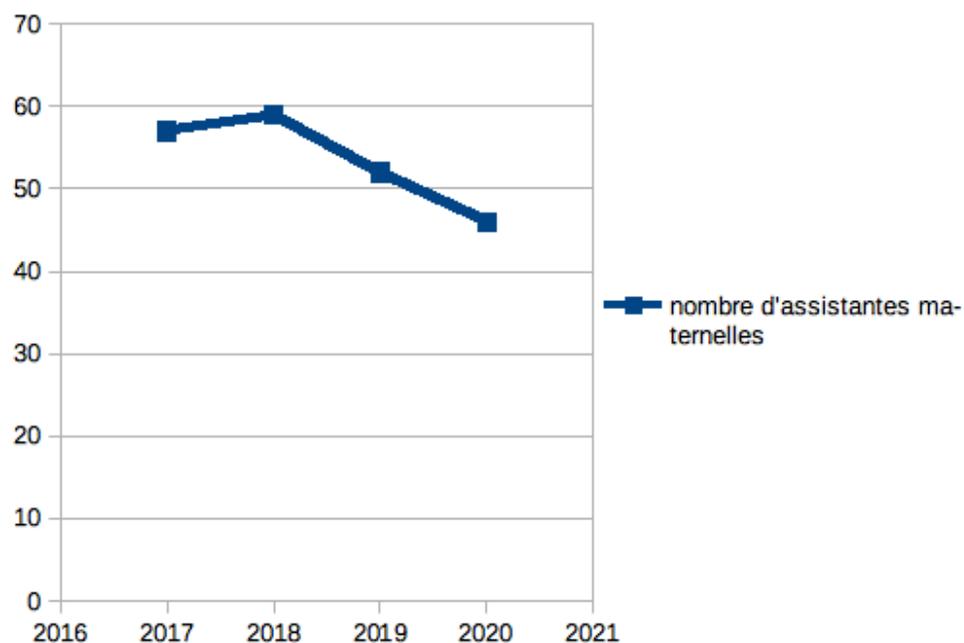
La **Halte-garderie VHB** propose 2 demi-journées par semaine d'accueil aux jeunes enfants. Ce lieu correspond plus à un besoin de sociabilisation et de garde pour les parents en congés parentaux. Cela peut également être un complément de mode de garde. Il correspond moins aux parents qui sont plus éloignés de Claveisolles ou à ceux qui travaillent.

Certains parents aimeraient avoir le choix entre assistante maternelle et accueil collectif.

Un **projet de micro-crèche** est en cours sur la commune de Claveisolles.

Les constats sont identiques au précédent diagnostic : les assistantes maternelles ont de façon générale une grande amplitude horaire et des disparités entre elles (en terme de travail, de rémunérations...). Les trajets des parents pour aller au travail se rallongent pour aller chez l'assistante maternelle qui est parfois sur une autre commune d'où dans certains cas, la recherche d'une solution de garde hors territoire.

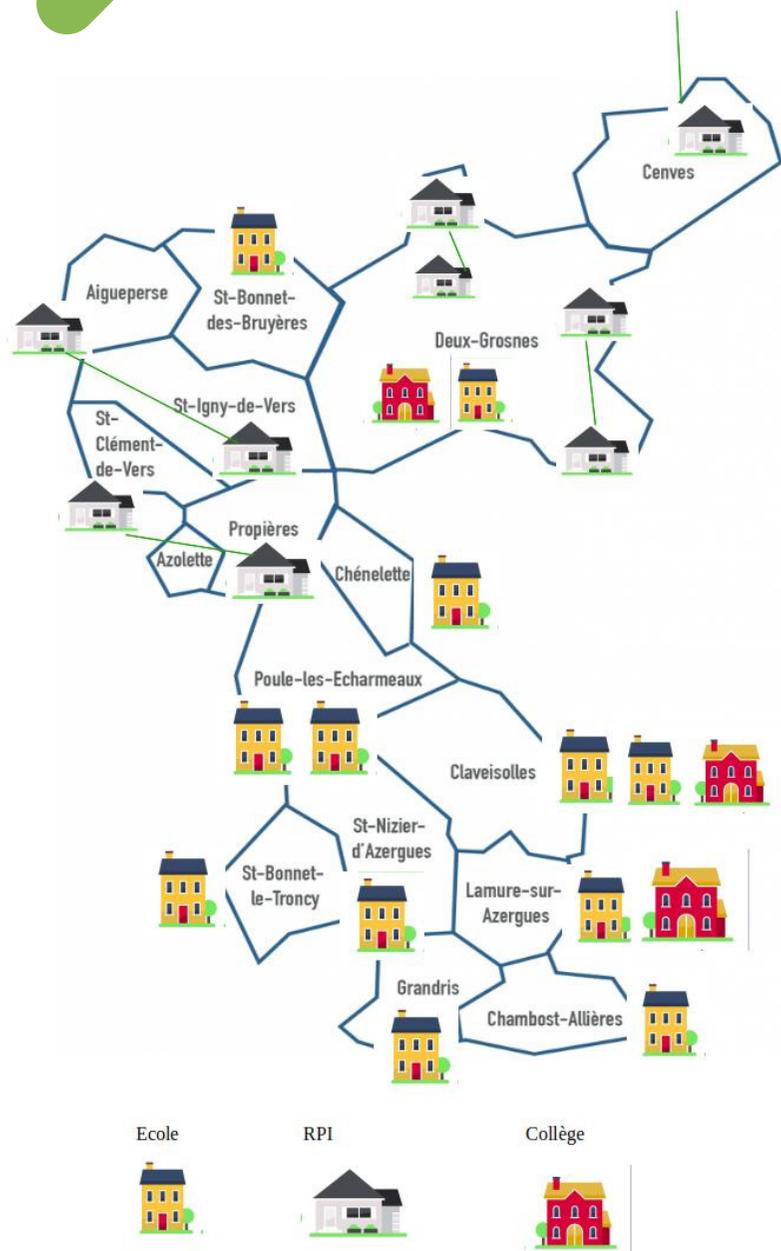
Là aussi, le nombre d'**assistantes maternelles est en baisse**.



Les enfants de **moins de 3 ans** en Haute Vallée d'Azergues



LA SCOLARISATION ÉLÉMENTAIRE



Comme nous pouvons l'observer le réseau d'écoles est **très différent sur le territoire** :

- Sur le Haut-Beaujolais : la moitié des écoles sont en **regroupements pédagogiques** ce qui implique soit que le lieu de scolarisation n'est pas sur le lieu d'habitation, soit que les niveaux sont répartis sur deux communes avec les contraintes de déplacements et de cantine inhérentes.
- Sur la Haute Vallée d'Azergues : L'ensemble des **communes ont une école, voire deux** dans le cas de Claveisolles et de Poule Les écharmeaux qui ont également une école privée. Grandris était dans ce cas mais l'école privée a fermé en raison du faible effectif.



EN TERME DE GARDE EXTRA-SCOLAIRE



Au niveau des vacances, le **centre de loisirs itinérant de VHB** propose une solution de garde. De nombreuses familles, quand elles le peuvent, s'appuient sur les **grands-parents**. D'autres recherchent des **solutions sur leur trajet domicile-travail**. C'est notamment le cas pour le mercredi puisqu'il n'existe actuellement **pas de centre de loisirs le mercredi sur le territoire**. À Claveisolles, l'**internat des clés du soleil** propose un accueil qui dépanne certaines familles mais qui n'est pas un centre de loisirs (pas de projet éducatif dans ce sens et personnel de l'internat uniquement).

De façon plus ponctuelle, rappelons que sur la Haute Vallée d'Azergues des parents se sont mobilisés pour mettre en place un **accueil collectif mensuel** qui est aujourd'hui géré par VHB. De la même manière, VHB accompagne en 2020 des parents de HVA autour d'un **projet de centre de loisirs le mercredi**.



FOCUS SUR LES JEUNES

Les jeunes de **12 à 15 ans sont les plus présents** sur le territoire au vu des lieux de scolarité des plus âgés.

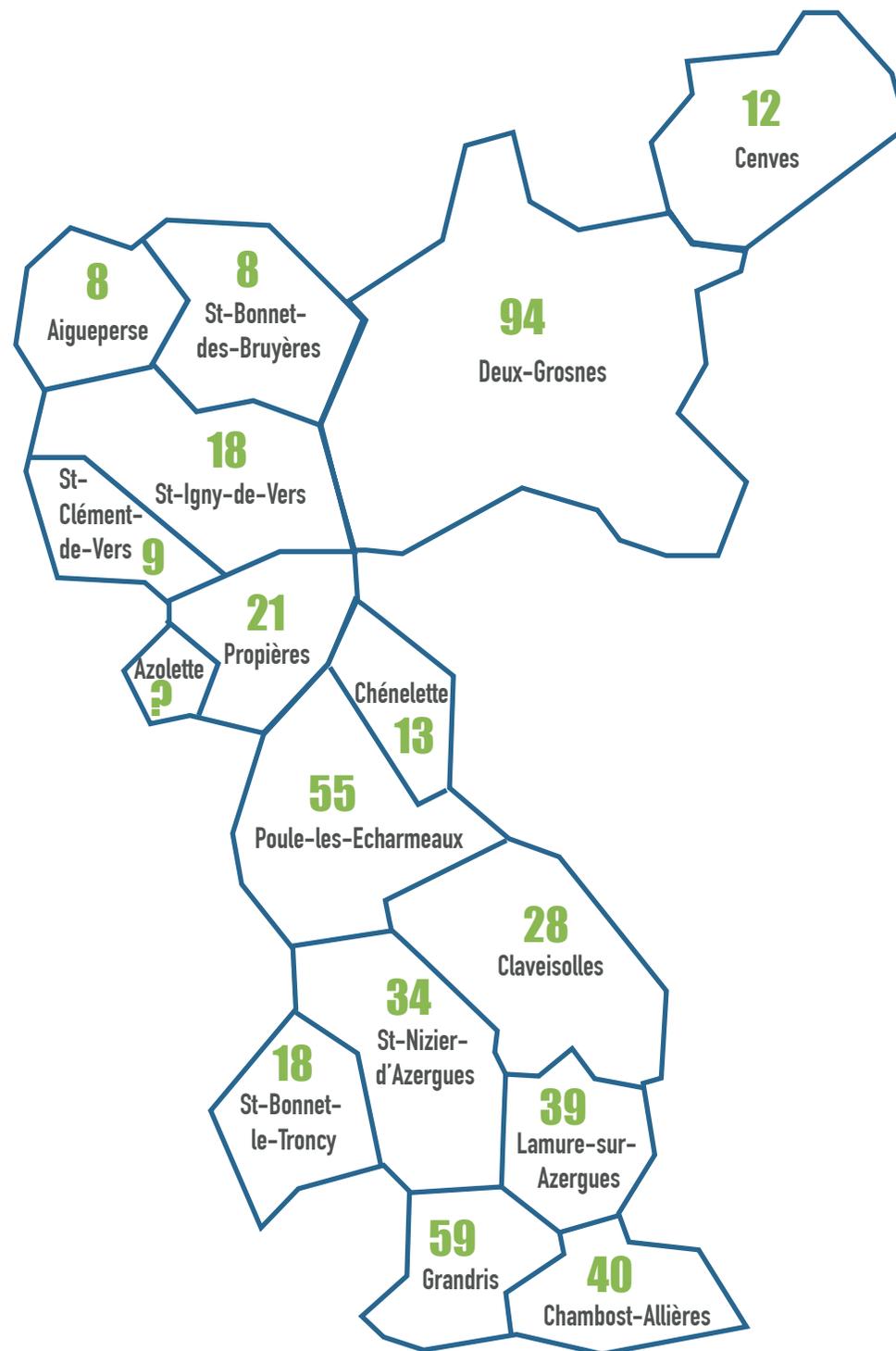
Au niveau de l'enseignement secondaire : il y a **deux collèges publics** : un à Monsols Deux-Grosnes et l'autre à Lamure sur Azergues. Il y a également un **collège privé** à Claveisolles.

Au niveau du **lycée général**, les élèves se rendent soit à **Belleville-en-Beaujolais** pour le Haut-Beaujolais avec une amplitude importante en lien avec les trajets soit à **Villefranche-sur-Saone** pour la Haute Vallée d'Azergues le plus souvent en internat. Les orientations sur les filières plus spécifiques sont plus diverses (Tarare notamment, MFR de Lamure).

De façon significative le **taux d'activités des 15-24 ans est plus élevé** que la moyenne départementale (54 % HVA, 43,6 % HB, 40 % Rhone). Cela indique une **part moindre de jeunes en études** : en effet, le taux de scolarisation de 96 % avant 17 ans chute à 30 % entre 18 et 24 ans (en comparaison du Rhône où se chiffre est de 63%).

Du côté des élus communaux, il est énoncé des préoccupations diffuses liées à des **actes d'incivilité en proportion limitée**, **l'absence de lieux d'échanges et de convivialité**, les **risques « écrans »**, notamment en termes d'isolement, l'atonie relative des jeunes.

Pour le département, le nombre de situations préoccupantes est très limité. Mais un déficit d'intervenants mobilisables est souligné avec un repérage tardif des situations de décrochage et un risque d'isolement lié aux écrans. La maison des ados basée à Villefranche propose des accompagnements mais reste éloignée.



Pour la **mission locale**, pour les 16-25 ans :

- **En Haute Vallée d’Azergues**, 101 jeunes sont inscrits à la mission locale. 42 jeunes sont accompagnés dans le cadre des permanences à Lamure, mais il est observé une tendance à la diminution des primo accueils (24 en 2017 / 19 en 2018). La moitié des jeunes suivis sont non qualifiés (et pour 36 % de niveau IV) avec pour motif d’accompagnement :

- emploi : 50 %
- définition du projet professionnel : 25 %
- loisirs, sports et culture : 8 %
- logement et santé : 4 %

- **Dans le Haut-Beaujolais,**

En moyenne sur une année environ 40 jeunes sont accompagnés dans le cadre des permanences à Monsols (vu une fois et d’autres à toutes les permanences pendant plusieurs semaines.) Le référent note qu’il y a beaucoup de contacts téléphoniques, et que les jeunes sollicitent régulièrement le centre social pour l’envoi des documents par scan. La permanence est utilisée principalement par les jeunes non mobiles (pas de permis).

Au delà des jeunes vus à Monsols, le nombre de personnes suivies habitant dans le HB s’élève à 114 en 2017, 94 en 2018, 106 en 2019 et 125 en 2020 (au 25/11).

Depuis 2017, 14 jeunes ont bénéficié de la garantie jeune, 1 jeune est en parcours actuellement et 2 devrait en bénéficier avant la fin de 2020.

6 jeunes ont une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé et deux ont un dossier en cours. Le suivi de ces jeunes demande beaucoup de temps, les solutions sont difficiles à mettre en place.

Les jeunes ont pour la moitié le niveau IV, le reste ayant en grande majorité un niveau V ou VI.

Notons que la répartition entre les genres est à 50/50.

Pour les **collèges**, les préoccupations se rejoignent :

- l’isolement et l’accès limité aux ressources culturelles (en comparaison du tissu urbain)
- la faible disponibilité de certains parents actifs (pendulaires)
- la censure de certaines familles sur les ambitions et la complexité de l’orientation
- les effets des écrans sur la vie relationnelle des jeunes

Sur le Haut-Beaujolais est noté le désarroi de certains parents dans l’accompagnement de l’adolescence ou dans leurs propres difficultés sociales ou de maîtrise de la langue française.

Au niveau des familles : lors des échanges autant avec les ados et les parents les sujets émergent sur le lien à la scolarité, les questions d’orientation, l’autonomie progressive, la gestion des outils numériques... nous pouvons cependant observer que l’ensemble de ces thèmes, même s’ils sont récurrents ne sont pas consensuels ni au niveau des parents ni au niveau des adolescents. Il y a bien ici matière à échanges.

Il ressort également de façon importante la nécessité d’un lieu que les jeunes puissent s’approprier.



An aerial photograph of a village nestled in a valley. The village features several buildings with red-tiled roofs and is surrounded by lush green fields and dense forests. In the background, rolling hills and mountains are visible under a clear blue sky. The overall scene is bright and sunny, suggesting a clear day.

PROJET FAMILLES

2021 - 2025



1

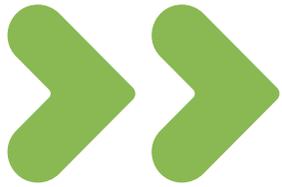
ENJEUX



LE DIAGNOSTIC A PERMIS DE FAIRE RESSORTIR

- la **nécessité d'une forte mobilité**
- des **ressources en moyenne plus basses** que le reste du département
- un **isolement diffus et des facteurs cumulatifs de fragilités**
- des **craintes confirmées** :
 - fracture numérique et administrative
 - délocalisation ou fermeture de services : pharmacies, commerces...
 - accès aux droits et aux soins
- des **problématiques spécifiques** :
 - aux jeunes : le taux d'activité est plus fort chez les 15-24 ans, l'accès aux ressources culturelles et sportives est limité, l'utilisation des outils numériques est une préoccupation et l'orientation avec une autocensure des familles.
 - spécifiques au Haut-Beaujolais sur la scolarisation (crainte de fermeture de classe, d'école...)

La crise sanitaire a amené un contexte très particulier et inédit en 2020. Elle a mis en avant la présence de VHB sur le territoire même lorsque cela n'a pas été possible physiquement.



VHB A-T-IL RÉPONDU AUX OBJECTIFS DU PROJET FAMILLES 2017-2021 ?

Les actions de VHB **luttent contre les inégalités et les fragilités des familles** par

- les tarifications
- les partenariats,
- la posture d'écoute, de veille et d'accueil
- l'accompagnement des projets
- ateliers français et coup de pouce blabla
- en lien avec les modes de gardes ; VAC , Halte Garderie, ACS...

VHB a renforcé sa **mission d'accueil, d'orientation et d'information pour les familles** en

- augmentant les moyens (embauche, communication, locaux, formation DPA...),
- augmentant le nombre d'activités et d'accueil des partenaires dans les locaux.
- connaissant mieux l'existant de par la veille assurée et le partenariat
- étant un interlocuteur pour le maillage partenarial et l'accueil des personnes.
- prenant en compte des préoccupations individuelles (permanences RAM, bibliothèque...)
- organisant des conférences, les pauses parentales, à la croisée des familles...

VHB **favorise le bien vivre ensemble des familles et soutient l'ouverture et les échanges de proximité et de solidarités :**

- par l'accompagnement des habitants, individuel et collectif,
- par la multitude des portes d'entrée à VHB et l'itinérance,
- par la proposition d'actions soit autour d'un public spécifique (RAM, papotte...) soit autour de la mixité des publics (rencontres intergénérationnelles, week end).

QUELLES ATTENTES DES HABITANTS ENVERS VHB :

- **Lieu carrefour de ressources**
- **Convivialité**
- **Services comme Vacances à la carte**
- **Actions avec les habitants**

Sur cette période, nous pouvons mettre en lumière une plus grande **transversalité** au niveau des actions parentalité avec le développement des actions en partenariat interne (secteur familles-RAM, secteur familles-secteur jeunesse...).

Le **partenariat** a été réfléchi et renforcé (autant dans les rencontres que dans les actions de co-construction).

La **veille et l'écoute large** sont prédominantes, notamment par l'aller vers qui est développé progressivement. Sur l'ancien projet, l'aller vers était déployé au niveau des familles adhérentes, le mouvement se dirige maintenant à l'extérieur de VHB dans les communes (sorties d'école, collège...).



ÉMERGENCE DES ENJEUX

Les enjeux cités au niveau du Projet Social sont à prendre en compte dans la dimension sociale des familles ainsi, les enjeux en lien avec les **fragilités** touchent également potentiellement les familles : isolement, inégalités géographiques et sociales, mobilités, accès aux droits et aux soins, ainsi que la fracture numérique. Ces fragilités sont à prendre en compte dans leurs cumuls et l'invisibilité des situations.

Au niveau de VHB, l'enjeu majeur se centre sur la **visibilité de ces missions**. Il touche plus particulièrement les familles pour lesquelles il est essentiel qu'elles aient une représentation qui aillent au-delà du centre de loisirs et que VHB peut être un soutien pour elles.

L'enjeu en lien avec le maintien du lien social est également transversal aux familles avec leurs pairs (parents et familles) mais aussi dans une vision plus large de mixité (dans les actions intergénérationnelles par exemple). Cet enjeu est à envisager également dans la dimension de **solidarités et d'implication dans la vie locale**.

Des enjeux sont apparus au niveau des familles (problématique de mode de garde le mercredi en Haute Vallée d'Azergues), des jeunes (orientation et connaissance du milieu urbain). Nous prendrons en compte ces enjeux en faisant un pas de côté et en les envisageant soit sous l'angle de l'accompagnement de projet d'habitants soit sous l'angle du partenariat (animation du partenariat autour d'une thématique, impulsion auprès des partenaires).

➤➤ Point de vigilance dans la mise en œuvre des projets

- prise en compte des bassins de vie
- aller vers dans un mouvement physique et psychique (là où les personnes sont et là où elles en sont dans leurs préoccupations)
- investissement des habitants en priorité au niveau communal

➤➤ Potentialités

- dynamique territoire
- engagement bénévole et notamment des retraités mais pas seulement de ce public en fonction des types de bénévolat
- capacité de mobilisation et implication des habitants
- diversité et mixité du public
- potentiel offert par les communes (locaux, relais info)
- reconnaissance des élus et des partenaires
- partenariat

➤➤ Freins

- répartition inégale des services et ressources
- géographie et difficultés au niveau mobilité
- planning des familles très chargé et autres préoccupations



2

AXES

OBJECTIFS

ACTIONS



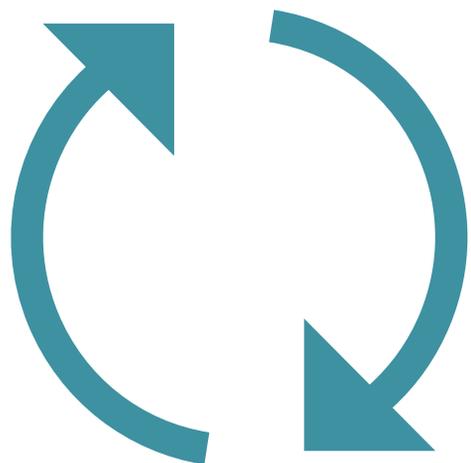
**VHB, DES LIEUX
RESSOURCES
POUR LES FAMILLES**



ÊTRE VECTEUR D'INFORMATION ET DE RESSOURCES



**FAVORISER ET ANIMER LE PARTENARIAT
SPÉCIFIQUE AUX FAMILLES**



AXE 1 & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

ÊTRE VECTEUR D'INFORMATION ET RESSOURCES

FAVORISER ET ANIMER LE PARTENARIAT
SPÉCIFIQUE AUX FAMILLES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Assurer une veille et une écoute large sur le territoire sur les thématiques touchant les familles (numérique, scolarité, vie quotidienne, éducation, grand-parentalité...)

Objectif transversal

Actions : accueil et "aller vers"

- Mettre à disposition de l'information et de la documentation

Actions : accueil, "aller vers", RAM, accueil individuel et collectif des familles, classeur thématique familles et parentalité

- Faire vivre la bibliothèque

- Investir les lieux où se trouvent les parents ("aller vers" et itinérance)

Objectif transversal au secteur parentalité

Actions : RAM, secteur famille, secteur enfance et secteur jeunesse

- Renforcer et animer le réseau des ambassadeurs familles

- Se construire un réseau de partenaires ressources spécifiques

- Construire et animer une action interpartenariale autour des écrans et du numérique

Actions : Halte-Garderie, RAM, secteur famille, croisée des familles, partenariat

- Coordonner les différents professionnels de VHB qui interviennent dans le champ de la parentalité

Actions : Réunion parentalité

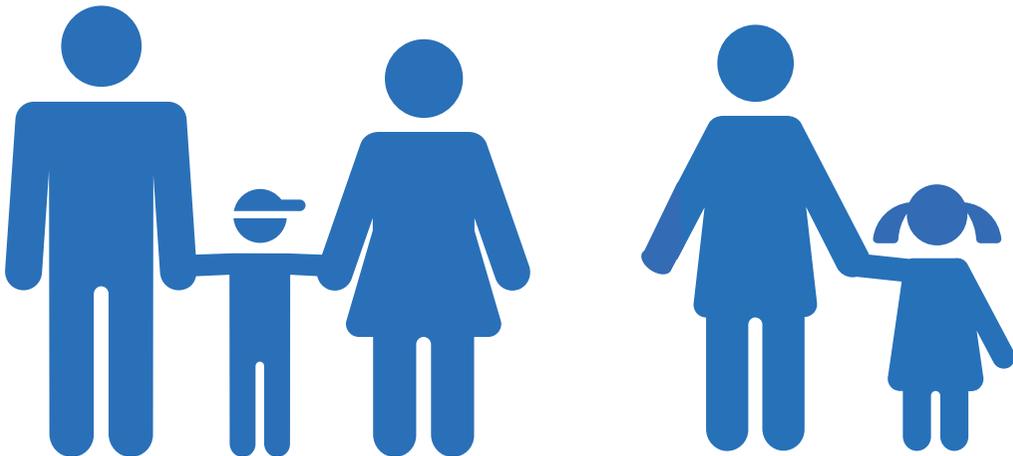
- Poursuivre les projets en partenariat interne

Actions : Dés en bulle, Familles en fête, animation au Col de Crie, actions parents-ados

**VHB, DES LIEUX
OÙ L'ON PEUT CONSTRUIRE
DES LIENS AVEC DIFFÉRENTES
FAMILLES**

ANIMER DES ESPACES DE RENCONTRES ENTRE LES FAMILLES

**ACCOMPAGNER COLLECTIVEMENT
LES PARENTS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS**



AXE 2 & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

**ANIMER DES ESPACES DE RENCONTRES
ENTRE LES FAMILLES**

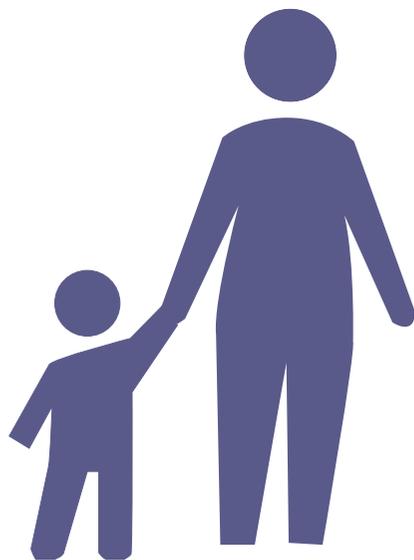
**ACCOMPAGNER COLLECTIVEMENT
LES PARENTS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS**



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- **Poursuivre l'animation d'évènements exceptionnels avec les familles (enfants, parents, grands-parents)**
 - ⚙️ **Actions :** week-end, familles en fête
- **Poursuivre l'animation de rendez-vous réguliers entre les familles (enfants, parents, grands-parents)**
 - ⚙️ **Actions :** RAM, croisée des familles, étapes aux relais
- **Proposer des espaces d'échanges de pratiques entre parents en s'appuyant sur les ressources individuelles**
 - ⚙️ **Actions :** étapes aux relais, croisées des familles, pauses parentales, week-end, RAM
- **Accompagner la mobilisation de groupes de parents autour de projets collectifs**
 - ⚙️ **Actions :** "aller vers", accompagnement projet concret (autour de problématiques : mode de garde,...)

**VHB, DES LIEUX
OÙ L'ON PEUT PRIVILÉGIER
LES LIENS
AU SEIN DE SA FAMILLE**



ANIMER DES ESPACES PRIVILÉGIANT LES LIENS INTRAFAMILIAUX

**ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT
LES PARENTS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS**

AXE 3 & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

**ANIMER DES ESPACES PRIVILÉGIANT
LES LIENS INTRAFAMILIAUX**

**ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT
LES PARENTS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS**



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

● Proposer des temps permettant un accueil des enfants avec leurs parents ou grands-parents (actions spécifiques aux différentes tranches d'âges)

⚙️ Actions : Dés en Bulle, week-end, RAM

● Animer des ateliers spécifiques parents-enfants (et grands-parents - petits-enfants)

⚙️ Actions : Atelier découverte, éveil musical,...

● ● Accompagner les parents dans leur "métier" de parents (éducation, vie quotidienne, numérique, scolarité...)

⚙️ Actions : Halte-Garderie, Ram, étapes aux relais, croisées des familles ; pauses parentales, week-end, atelier français, bibliothèque

● Favoriser l'émergence des ressources propres des familles en s'appuyant sur leur savoir-faire et expériences

⚙️ Actions : Halte-Garderie, RAM, étapes aux relais, croisées des familles ; pauses parentales, week-end, accompagnement projet, atelier français, bibliothèque

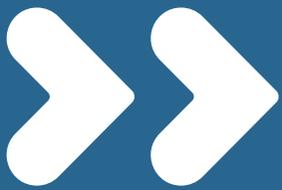
● Être à l'écoute des difficultés rencontrées par les familles dans le cadre spécifique du contexte de l'épidémie de Covid-19

⚙️ Actions : accueil individuel, "aller vers"



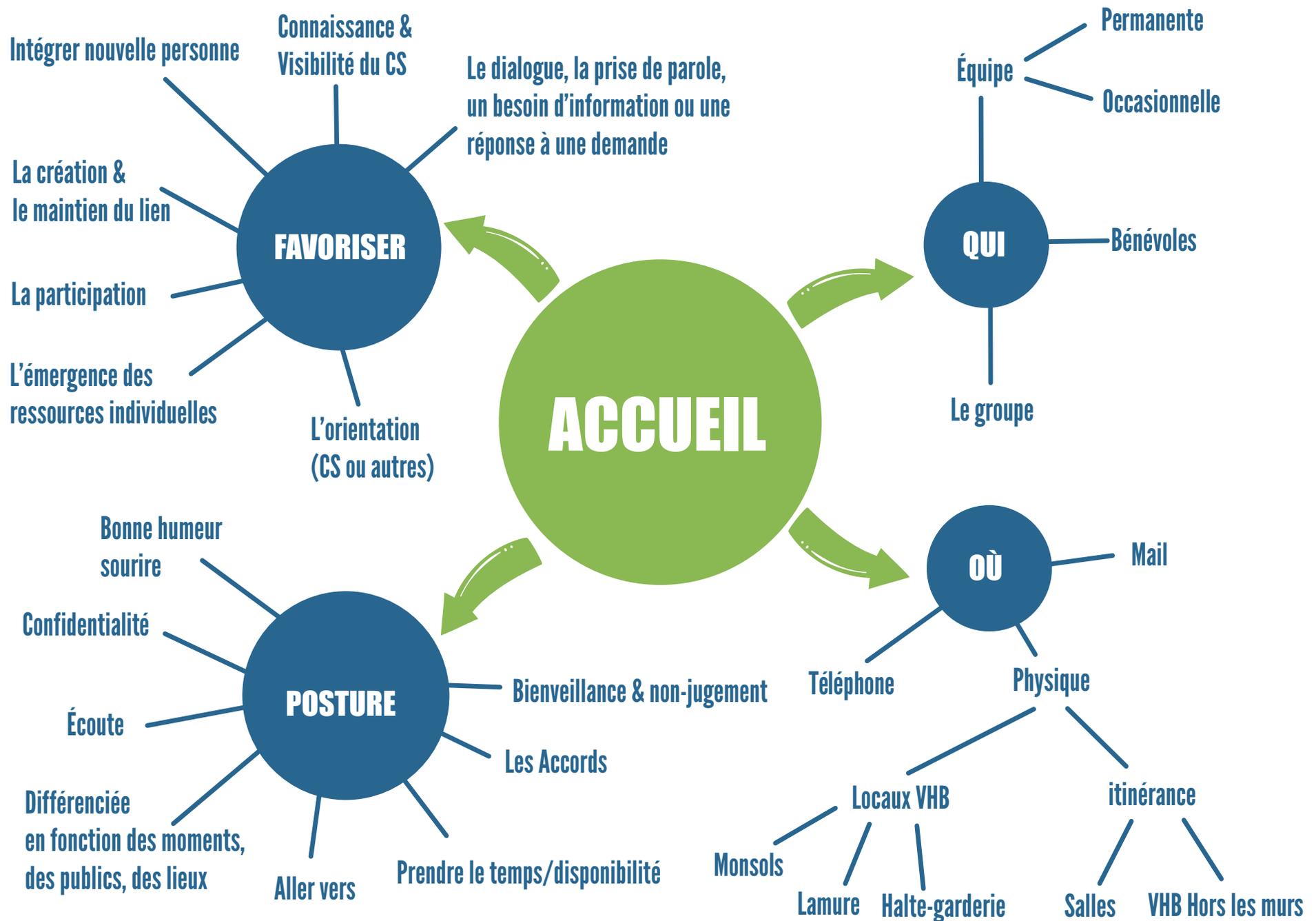
3

FICHE OUTILS



ACCUEIL - INFORMATION ORIENTATION - VEILLE - ÉCOUTE

FICHE OUTIL



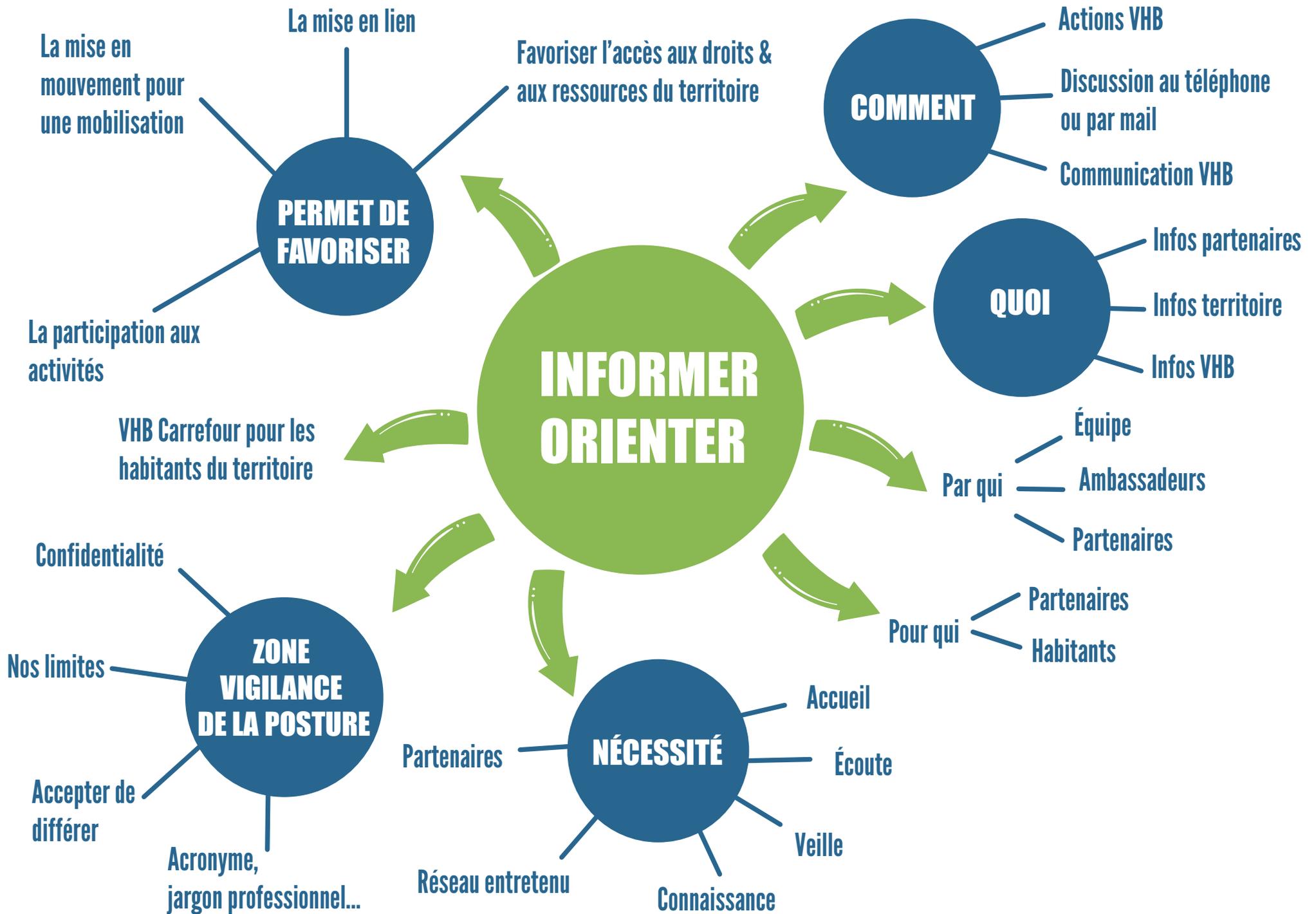
CONTEXTE & DÉFINITION DE L'ACCUEIL

L'accueil est une des missions principales des centres sociaux. Cependant, du fait du territoire, cette notion, lors des premières années de VHB s'est concrétisée davantage par une posture des professionnels que par des lieux identifiés. Lors du projet 2014-2017, l'accueil a été inscrit comme un axe important avec l'ouverture d'un local à Lamure, des temps spécifiques d'accueils et une information auprès des habitants et des partenaires dans ce sens. Aujourd'hui, les choix associatifs se maintiennent sur un **fonctionnement en itinérance, pour être au plus près des habitants** des 16 communes. Ainsi, la posture d'accueil est **portée en permanence par chaque professionnel**, quel que soit le lieu d'intervention et quel que soit son statut (permanent ou occasionnel). Les bénévoles et le groupe ont également une fonction d'accueil. **Les accords**, construits avec les adhérents et les bénévoles en 2018, illustrent cette démarche.

L'accueil est fortement imprégné des notions d'**écoute et de bienveillance**. La **convivialité** est pour nous essentielle.

Ainsi l'accueil est la "porte d'entrée" de VHB, la base des autres fonctions de l'association, le terreau de l'ensemble des axes. Il se concrétise lors de la première rencontre mais également au fil des liens qui se tissent avec les personnes.





CE QUE L'ON ENTEND PAR INFORMATION ET ORIENTATION

VHB peut se définir par des **lieux carrefour** qui permettent aux personnes d'être informées et orientées. Cette notion s'inscrit dans l'**accès aux droits pour tous** mais également dans une dynamique de territoire par le biais des **ressources locales**. Le territoire est riche d'associations, d'évènements, de ressources. Il est dynamique par sa créativité.

L'accueil peut déboucher sur une information, une orientation **en interne** (quand celle-ci est spécifique comme pour la parentalité par exemple) ou une orientation **externe en direction des partenaires locaux ou organismes**.

Lors du projet 2014-2017, nous avons mis en exergue la notion de **catalyseur d'informations** afin de donner de l'ampleur aux informations locales qui sont en lien avec nos partenaires et celles en lien avec les thématiques de nos projets.



Sur une prise de recul du
contexte plus large
(national & spécifique)

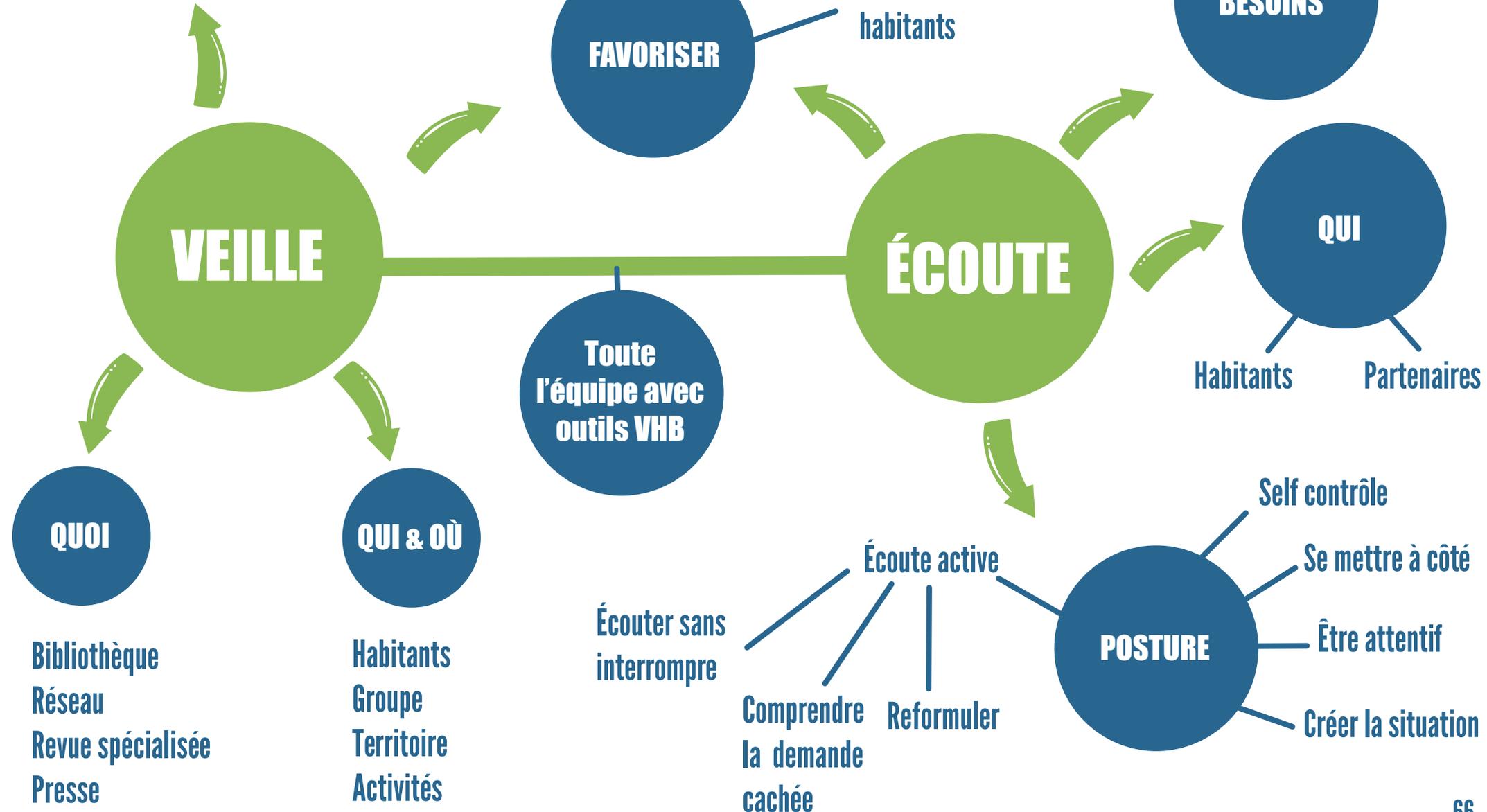
En lien avec
le territoire

Comprendre
Adapter
Anticiper

Pour VHB, l'adaptation de
nos actions aux besoins
des personnes

Formation

Favoriser une connaissance & une analyse



La veille et l'écoute sont portées par l'**ensemble de l'équipe** et essentielles afin de rester au plus près des habitants.

Nous définissons le terme d'écoute par l'**écoute active**, l'attention spécifique que nous essayons de porter à chaque personne, habitant ou partenaire.

La **veille** recouvre plusieurs dimensions : elle peut être individuelle quand nous sentons une personne en difficulté ; elle peut également se porter sur le réseau des partenaires, sur la dynamique de territoire, ou à un niveau plus large de la société. Chaque membre de l'équipe porte une attention particulière à ce qui concerne son secteur et partage cette veille avec les collègues concernés.

OUTILS



- Fiche trace papier des accueils à Monsols et Lamure
- Document partagé sur le réseau pour l'écoute
- Recueil d'écoute, rempli et analysé en réunion d'équipe
- Document partagé «aller vers» sur réseau
- Catalogue des infos du territoire
- Annuaire partenaires
- Lettre/mail d'info
- Revue de presse locale

MOYENS

- Veille partenariale et au niveau du territoire
- Rencontres partenariales et pauses partenariales
- Veille thématique, réseau fédéral
- Formations
- Participation aux Forums des associations
- Réseau d'ambassadeurs
- Posture d'accueil

OUTILS OU MOYENS À DÉVELOPPER ?

- Visibilité des locaux de Lamure
- Partage en équipe des formations suivies par un membre
- Entretenir des contacts privilégiés avec les partenaires

LES AMBASSADEURS

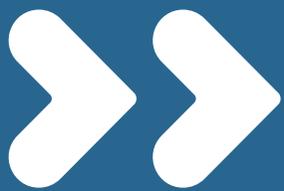
Le territoire de VHB s'étend sur 16 communes rurales, de 50 km du Nord au Sud, réparties sur le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues. Ces deux zones sont également matérialisées par différents bassins de vie partiellement reliés, mais sans qu'il y ait beaucoup de liens. VHB, créé par les habitants de ces territoires, a toujours souhaité être dans la **co-construction**. Ces spécificités influent sur la communication faite aux habitants. Comment leur faire parvenir les informations dont ils ont besoin ? Comment faire pour que les habitants aient connaissance de nos missions (accompagnement de projet, éducation populaire, orientation...). Les personnes ne sont pas sensibles aux mêmes modes de communication. Ainsi lors du dernier projet social, nous avons repensé la communication spécifique : **mise en place d'un système d'ambassadeurs**, charte graphique, page facebook... Nous cherchons ainsi à **diversifier les modes de communication** afin de nous adresser au plus grand nombre. Nous restons cependant convaincus que le «bouche à oreille» est le plus efficace. En effet, une grande majorité des personnes interrogées nous indique que ce mode de communication reste le plus mobilisateur.

Ainsi, l'idée d'un réseau d'ambassadeurs est de pouvoir avoir dans chaque village du territoire (ou par regroupement de 2 pour les plus petits), des «Ambassadeurs», une à deux personnes qui seraient les **relais pour VHB** :

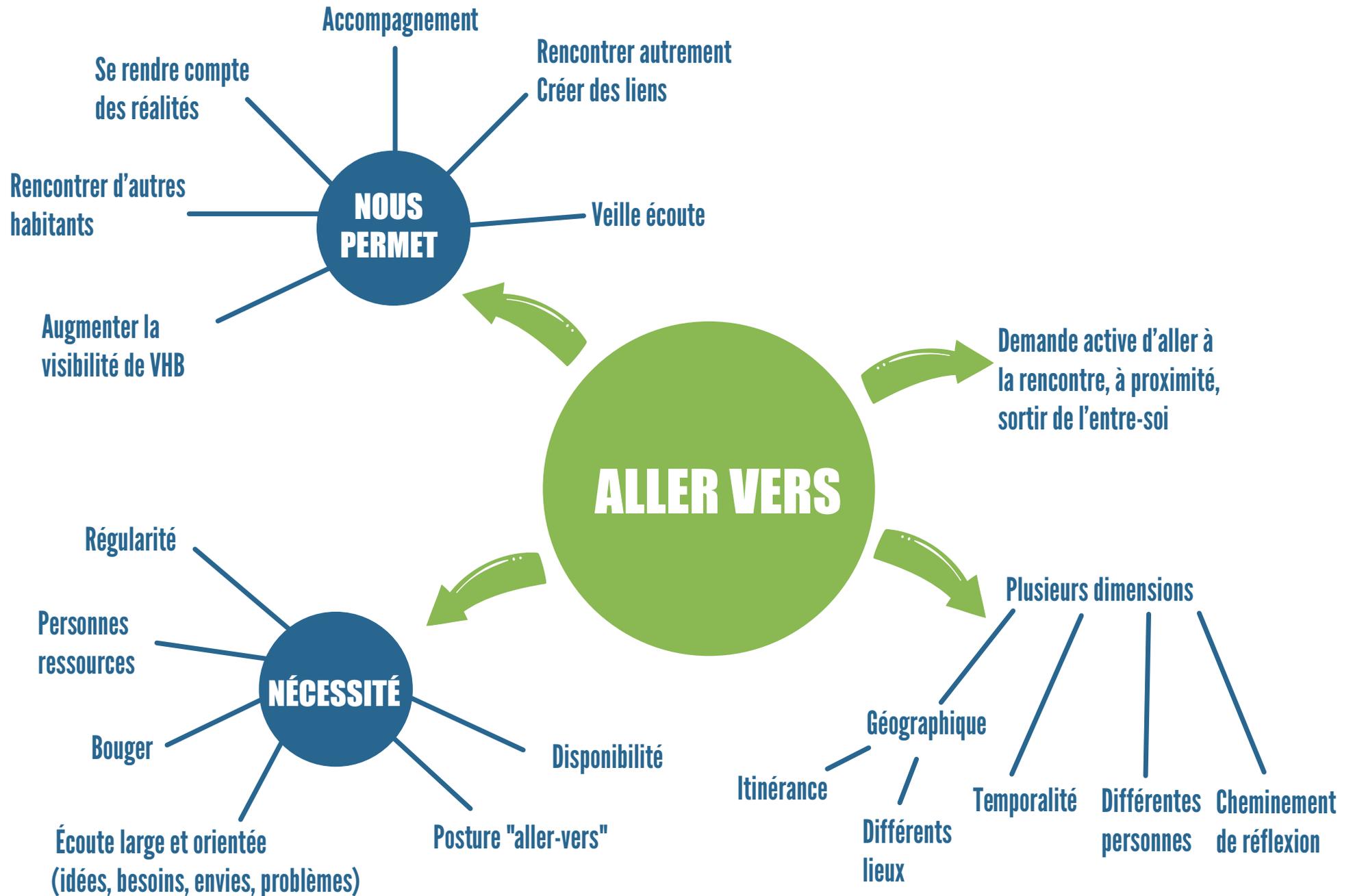
- à qui nous transmettons des informations à afficher ou à distribuer dans les lieux clés du village
- qui sont porte paroles des informations de VHB pour les habitants
- qui peuvent nous transmettre des remarques, paroles d'habitants

Concrètement, nous les sollicitons, environ trois fois dans l'année : nous leur transmettons tracts ou affiches afin qu'elles les distribuent aux endroits adéquats dans leurs communes. Nous les tenons régulièrement informés et nous les sollicitons au niveau d'une veille dans les villages. avec les collègues concernés.





"ALLER VERS" FICHE OUTIL



"L'ALLER VERS"

Historiquement le **siège social de VHB se trouve sur la commune de Monsols**, aujourd'hui Deux-Grosnes. Depuis la création de l'association, les actions rayonnent depuis ce lieu. La spécificité du territoire en lien avec les différentes communes, les vallées, les bassins de vie a induit la nécessité d'un lieu fixe sur la vallée d'Azergues. C'est ainsi que des **locaux ont été investis à Lamure-sur-Azergues** à partir de 2014. Cela a permis à l'équipe d'avoir un lieu où se poser et où accueillir les habitants et les partenaires.

Cependant, nous constatons de façon exponentielle les **limites de cet accueil** :

- premièrement, dans sa **posture statique** : un lieu fixe est intéressant pour constituer un repère, mais se trouve confronté de fait à ses limites dans un projet de territoire sur plusieurs communes.
- deuxièmement dans sa dimension actuelle où **l'occupation des salles est régulièrement saturée**.



À partir de 2019, la totalité de l'équipe de professionnels du centre social a été **formée à l'aller vers, à l'écoute et à l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants**. VHB souhaite construire un mouvement "d'aller vers" au-delà des seuls adhérents de l'association en l'élargissant à un plus grand nombre de personnes : tant en permettant un accueil de meilleure qualité des partenaires et des habitants dans les locaux que des rencontres au plus près des personnes dans les villages.

Parallèlement, il ressort au fil des diagnostics toujours plus de crainte d'abandon des services sur le territoire et d'une certaine désertification. VHB souhaite mettre en place des conditions **au plus près des habitants**, permettant des traits d'union tant avec l'équipe au niveau de l'information et du développement d'actions de mobilisations individuelles ou collectives qu'avec les partenaires.

Ainsi, au fil des années, le fonctionnement de VHB s'adapte à cette démarche, la déploie par tous les membres de l'équipe et la développe à différents niveaux :

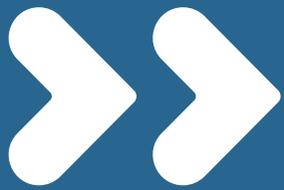
- la notion d'accueil et d'écoute active est transversale à "l'aller vers"
- le réseau d'ambassadeurs
- la participation à des événements locaux : projets partenariaux, forum des associations...
- la rencontre des nouveaux habitants ou nouvelles associations

L'Espace de Vie Sociale, débuté en 2020 concrétise cette démarche et parle d'elle-même en se nommant «VHB hors les murs» : c'est la volonté d'aller au plus près des habitants, de façon simple pour aller géographiquement où ils sont.

Mais au delà de cette démarche physique active, l'aller vers a une dimension plus large en prenant en compte le **cheminement des personnes et leurs préoccupations**. Ainsi, "l'aller vers" est en étroite lien avec la veille et l'écoute pour guider les choix de nos actions et leur mise en place.

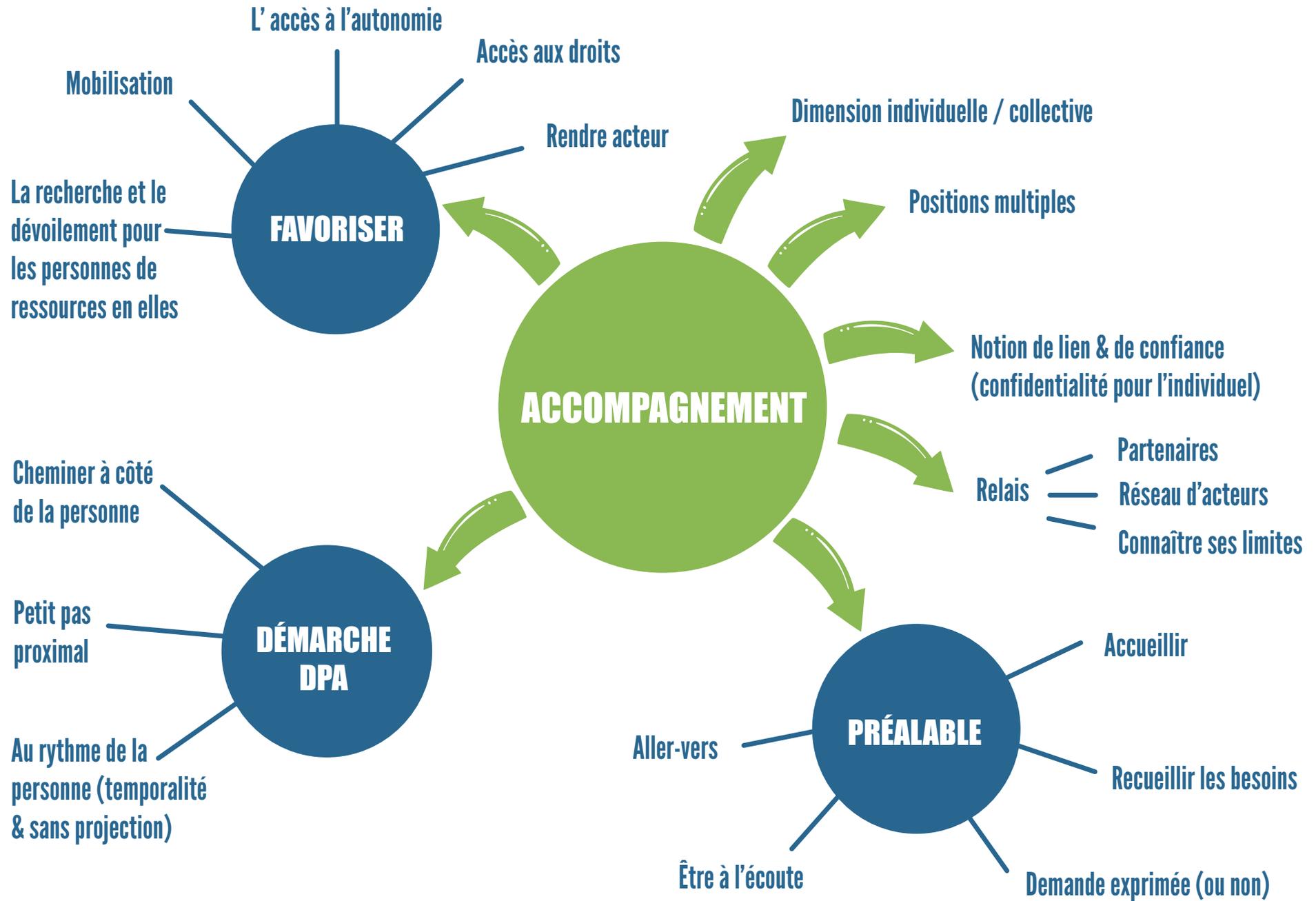
An illustration of two people, a man and a woman, standing next to three interlocking gears of different colors (teal, purple, and blue). The man is pointing towards the gears.

OUTILS	MOYENS
<ul style="list-style-type: none">• Véhicule• Drapeau• Document partagé "aller vers"• Outils de communication et d'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Disponibilité• Formation



L'ACCOMPAGNEMENT

FICHE OUTIL



CONTEXTE ET DÉFINITIONS

L'association VHB est **née de la mobilisation d'habitants** accompagnés par la MSA. Cette démarche est restée, de façon plus ou moins forte, en filigrane des projets et de la posture des professionnels. Suite au congrès en juin 2013 de la fédération des centres sociaux "La fabrique des possibles", l'ensemble de l'équipe a participé à la **formation "Faire émerger et animer des actions à visée émancipatrice"** FAVE. L'intention alors était de pouvoir approfondir une posture qui était déjà en émergence au niveau du centre social. L'équipe a décidé de s'emparer de cette démarche dans ce qu'elle peut apporter aux habitants.

Il s'agit de **soutenir** :

- la **mobilisation citoyenne, individuelle et collective**
- la **capacité des habitants à trouver des solutions créatives et locales**
- la **mise en œuvre d'actions par ces mêmes habitants**

Cette démarche fait pleinement écho au **mouvement d'éducation populaire** dont se revendique le centre social. L'éducation populaire sort des savoirs institutionnels en considérant toute personne comme détentrice de savoirs. La dimension individuelle évolue vers une dimension collective pour construire des connaissances, trouver des solutions, agir ensemble, in fine à la **co-construction d'une société plus juste**. Cette démarche cherche à **rendre acteurs les habitants** en leur amenant des clefs de compréhension et en ouvrant le champ des possibles.

La démarche FAVE s'appuie sur le travail de Yann Le Bossé, pour qui le Pouvoir d'agir, est la possibilité concrète pour les personnes d'exercer un **plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles**, leurs proches, les groupes auxquelles elles s'identifient. Dans la vie citoyenne et démocratique, le pouvoir d'agir désigne la possibilité pour les citoyens d'être **acteurs des transformations de la société**.

Nous distinguons deux types de moteurs pour les habitants les amenant à se mobiliser

- un "caillou dans la chaussure" : problème récurrent lié au quotidien (exemple : suppression de ligne de transport, absence de mode de garde, ...)
- un projet, une envie (par exemple : création d'une association, organisation d'un événement, aménagement d'un espace de jeux ...)



QUI SONT LES HABITANTS ET LES PROJETS ACCOMPAGNÉS ?

- De façon individuelle, la démarche DPA est en filigrane dans le lien avec les personnes : il est toujours tenté de mettre la personne en situation de faire plutôt que d'être assistée. Cette dimension reste cependant complexe dans le cas de personne en très grande difficulté ou avec des difficultés spécifiques comme la non maîtrise de l'outil informatique ou de la langue française . Nous avons alors une fonction d'écrivain publique ou d'écrivain numérique. Il est alors important d'avoir conscience que l'**accompagnement est sur le long terme** et que le "**pas proximal**" est à adapter en fonction de chaque personne.

- De façon collective, des groupes d'habitants du territoire de VHB

Un **nombre minimum d'habitants est nécessaire** pour mener à bien cette démarche, une dizaine est recommandée mais la réalité de notre territoire amène à réduire cette exigence. L'expérience nous indique cependant un minimum de **3 personnes**.

- Il est essentiel que les projets visés soient **en phase avec les valeurs de VHB et les axes du projet en cours**

- VHB accompagne les habitants et les projets qui ont **besoin d'un animateur et/ou d'un passeur**. VHB n'accompagne pas les projets dans le seul but d'un support logistique, administratif, financier ... VHB n'accompagne pas les projets dont le seul but est lucratif.

QUI INTERVIENT DANS CETTE DÉMARCHE ?

- **Premier accueil** par un des professionnels de l'équipe de VHB, dans un deuxième temps orientation auprès des partenaires si nécessaire ou rencontre(s) afin de préciser la demande avec le professionnel référent de la thématique

- Le **CDP valide** sur proposition de la directrice après une réflexion en équipe en fonction :
 - des moyens humains
 - du temps, de la disponibilité, des délais
 - du contexte local socio-politique, partenarial pour VHB

- L'accompagnement du projet peut potentiellement être fait par tous les professionnels de VHB, si possible en binôme.

COMMENT SE CONCRÉTISE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- **Engagement réciproque** écrit

- rappel de ce qu'est VHB
- calendrier
- place et rôle de chacun
- intentions
- moyens que VHB met à disposition
- évaluations

- **Suivi** en fonction de ce qui a été convenu

- **Évaluation**

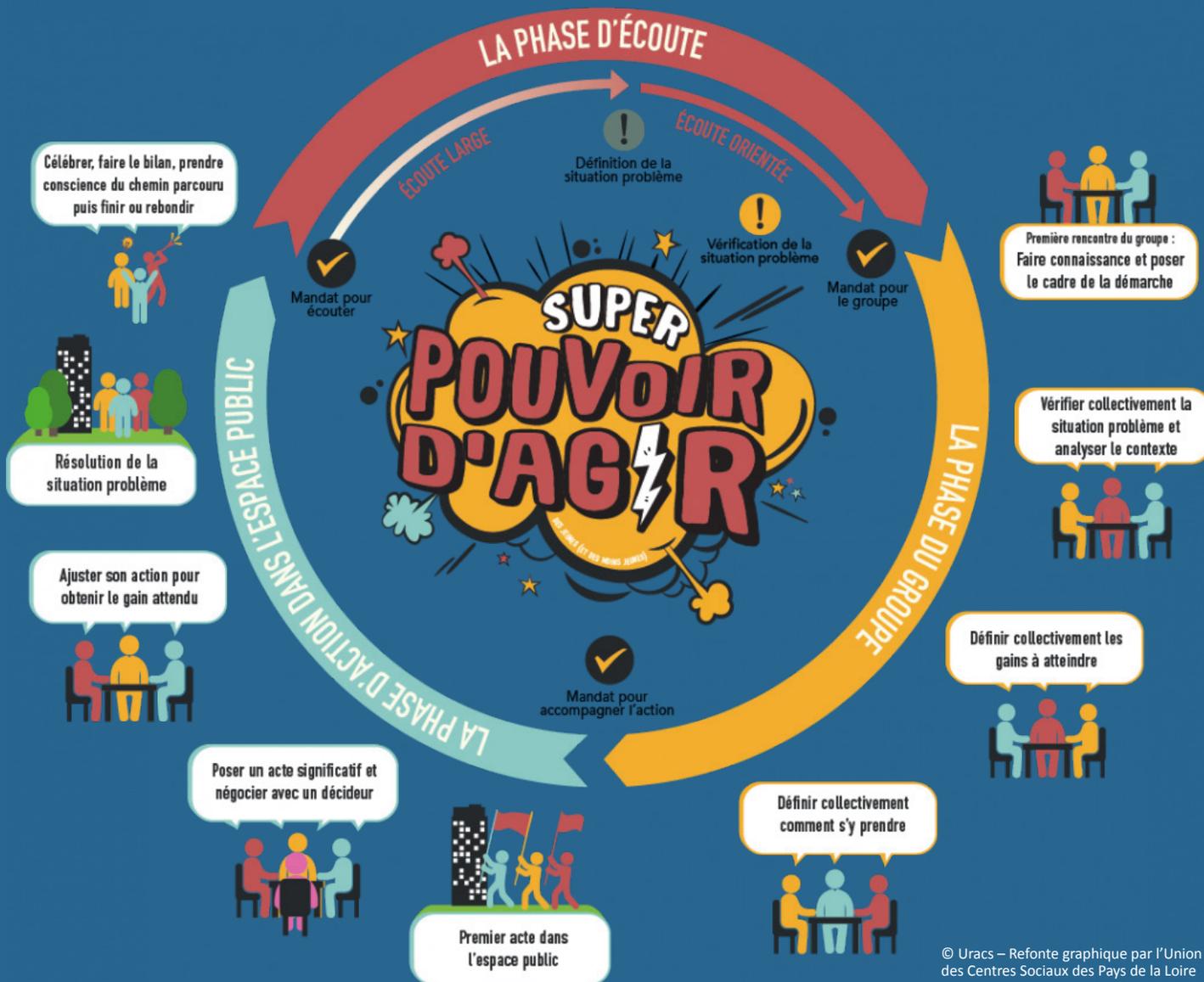
L'engagement réciproque se porte sur l'accompagnement de la démarche et non le résultat. Le **cheminement est tout aussi important** à prendre en compte dans ses réflexions, détours, désillusions, petites réussites ...

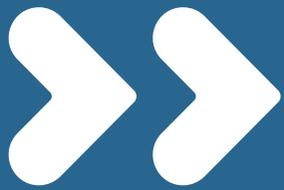




OUTILS

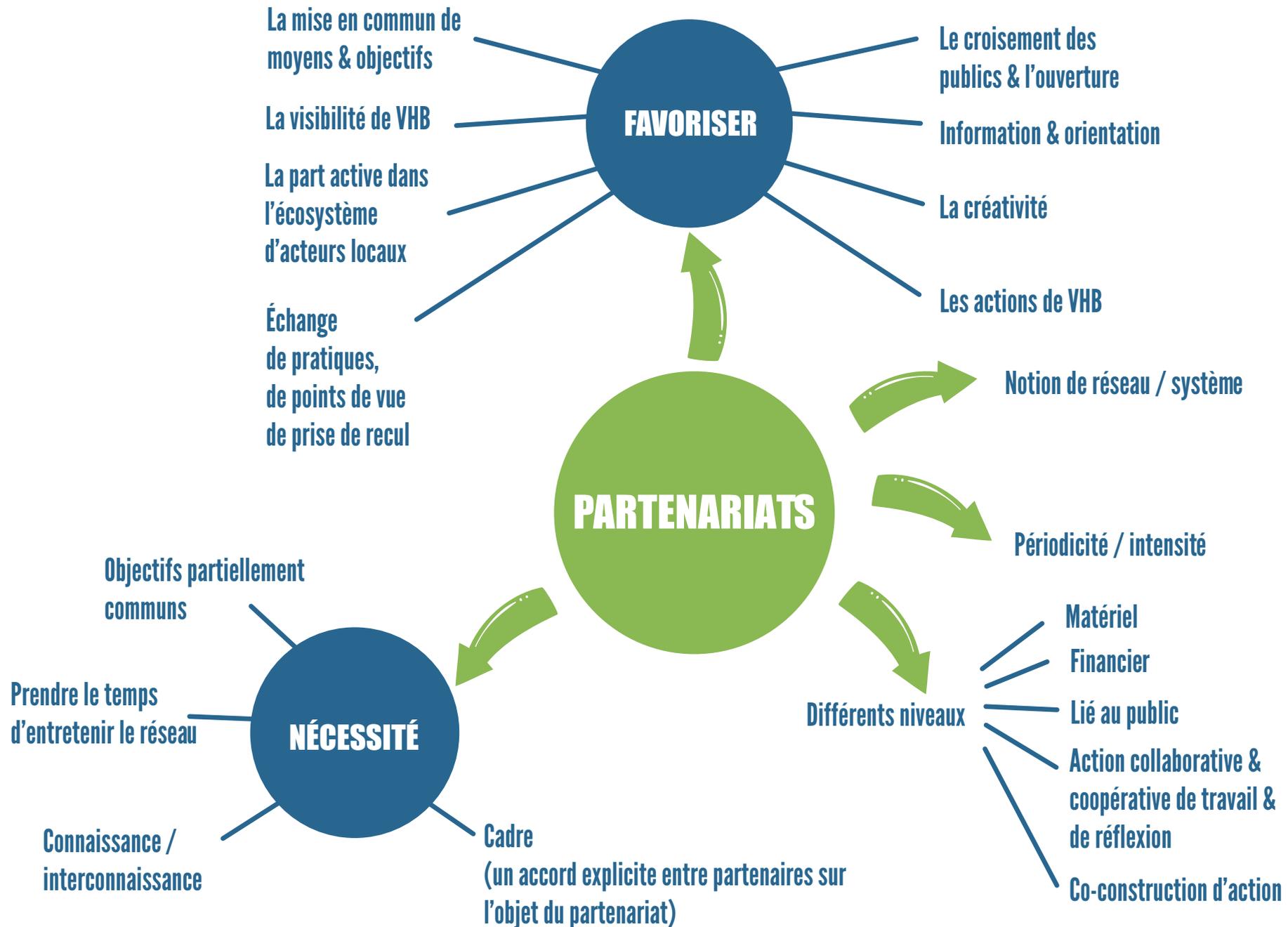
- Outils d'écoute (écoute large, écoute orientée, recueil d'écoute, accueils...)
- Outils d'animation
- Démarche DPA





PARTENARIATS INTERNES ET EXTERNES

FICHE OUTIL



CONTEXTE ET DÉFINITIONS DU PARTENARIAT INTERNE OU TRANSVERSALITÉ

Lors du projet 2014-2017, a émergé la notion de transversalité. En effet, il se dessine alors de plus en plus, et du fait de l'itinérance, une **vision transversale des publics et des problématiques**. Parce que les parents ne sont pas que des parents, parce que les plus de 65 ans ne sont pas que des retraités,... nous envisageons les missions du Centre Social et les axes de travail de notre projet sous l'angle de la transversalité.

La définition de la transversalité (ou partenariats internes) est définie comme **passerelle entre des secteurs d'activités, entre des acteurs** et fait appel aux **notions de liens, de mutualisation, de compétences et d'objectifs communs**.

L'accueil tout d'abord est envisagé sous l'angle de la transversalité, de même que la parentalité ou la petite enfance. Cela n'est pas l'apanage d'un professionnel en particulier, mais bien un domaine pris en charge transversalement en fonction des compétences de chacun. Par exemple, c'est la coopération de 5 professionnels qui fait que l'axe parentalité est mis en œuvre de manière transversale.

Ont émergé des **temps de coordination** (pour la réunion parentalité par exemple) ou des sujets transversaux à l'ensemble de l'équipe (l'écoute, le développement durable...). Différents projets sont organisés par plusieurs professionnels : Des en Bulle, Famille en Fête, ...

Les bénéfices recherchés sont la **prise en compte de la personne dans sa globalité, la valorisation des ressources de l'équipe, la favorisation de la co-construction, le croisement des publics, l'ouverture ...**



CONTEXTE ET DÉFINITIONS DES PARTENARIATS EXTÉRIEURS

Le partenariat extérieur est essentiel au niveau du territoire dans la notion de **carrefour** qui définit aujourd'hui VHB. Il se situe à différents niveaux : partenaires institutionnels, financiers, prestataires...

Il peut être global ou spécifique à un secteur.

VHB a une fonction d'**animation du partenariat local** : non seulement en nourrissant le lien avec les partenaires mais également en favorisant le lien entre les partenaires entre eux. Ainsi, nous retrouvons la notion d'orientation et de permanences des partenaires à ce niveau. Cela reste très spécifique à notre territoire éloigné des pôles urbains et l'importance de favoriser le lien avec les ressources et institutions. L'organisation des **pauses partenariales** et du **carnet d'adresses** ont une fonction essentielle dans ce sens.

Le partenariat peut se concrétiser de façons multiples : de l'information au sujet des partenaires et leurs actions à la co-construction de projets.

Les différentes expériences de ces dernières années nous ont amenés à formaliser les projets co-construits en partenariat .

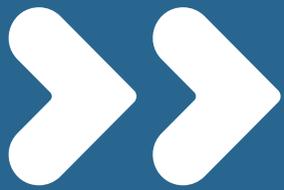
Il est ainsi établi un écrit indiquant :

- qui représente chaque association pour cette action, qui parlera au nom de l'association, avec quel mandat et quelles limites pour l'investissement.
- quels sont les objectifs de chaque association par rapport à l'action. Il en faudrait un minimum en commun ou sur lequel s'accorder pour mener une action ensemble
- quel est le public visé par chaque association
- qui fait quoi : les tâches, les comptes-rendus, communication, animation, logistique
- quels sont les moyens mis à disposition de l'action par chaque association
- comment sera évaluée l'action (quand-qui-quels indicateurs à partir des objectifs)



OUTILS & MOYENS

- Catalogue des ressources du territoire
- Annuaire des pauses partenariales
- Réunions d'équipe et thématiques
- Pauses partenariales



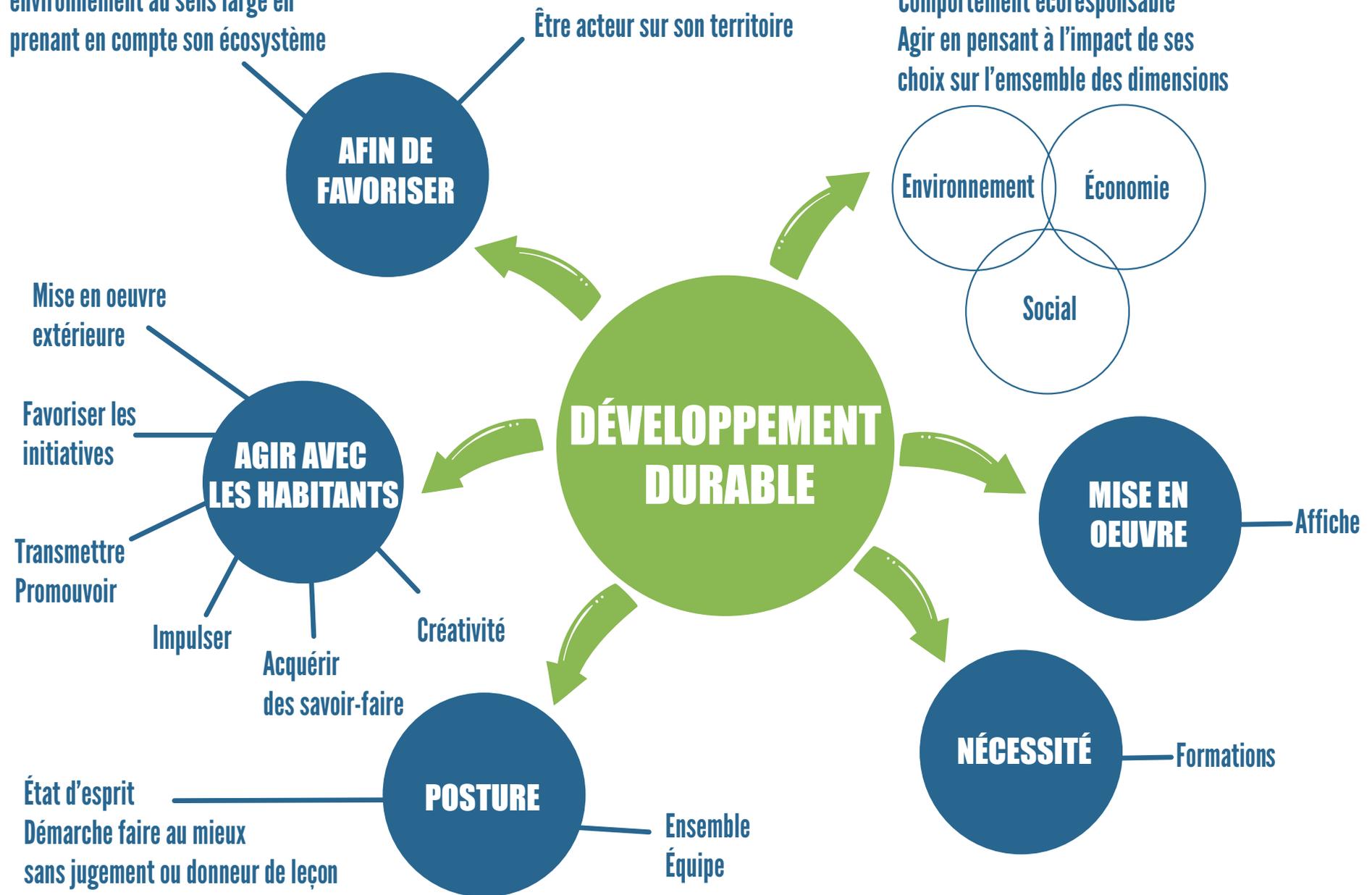
DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE OUTIL

Participation respectueuse dans son environnement au sens large en prenant en compte son écosystème

Être acteur sur son territoire

Comportement écoresponsable
Agir en pensant à l'impact de ses choix sur l'ensemble des dimensions



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, dans son acception la plus générale, est **en cohérence avec la démarche du centre social**. En effet, le but de l'association est bien de développer les liens sociaux, le bien vivre et bien vivre ensemble sur le territoire. Ainsi, même si la dimension environnementale est forte, le développement durable est envisagé ici dans un mouvement général d'équilibre entre le social, l'économie et l'environnement. La **démarche d'éducation populaire et de développement du pouvoir d'agir des habitants** en font pleinement partie.

Il y a ainsi une **démarche interne à VHB** au sein de l'équipe **autour des consommations et de la mobilité**, en essayant de mener une réflexion constructive à ce sujet. Il semble nécessaire de se questionner au niveau associatif sur ce qui est atteignable comme objectifs et d'être dans une démarche réflexive et constructive.

Parallèlement, un souhait émerge d'amener **plus d'informations, de sensibilisation à ce sujet avec les habitants**, non pas en donneur de leçon mais dans une démarche de construction, de réflexion, en s'appuyant sur les ressources locales.



OUTILS & MOYENS

- Démarches en lien avec l'affiche consomm'acteur
- Formations
- Veille territoriale



4

MODE DE PARTICIPATION EFFECTIVE DES HABITANTS ET MODALITÉS DE GOUVERNANCE

MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association est administrée par un **Conseil d'Administration** et un comité exécutif qui a actuellement la forme d'un **comité de présidence**. Les statuts sont complétés par un règlement intérieur de la vie associative et des procédures associatives qui précisent les modalités de fonctionnement interne, les rôles de chacun et les relations extérieures à l'association. Le Conseil d'administration se réunit 4 fois par an en alternance à Lamure ou Monsols, le comité de présidence tous les 15 jours. Des commissions thématiques sont ouvertes aux adhérents et aux bénévoles.

Les statuts ont été retravaillés en profondeur en 2009 et en parallèle un **règlement intérieur de la vie associative** a été élaboré. Depuis, régulièrement, les statuts ont été modifiés en vue de les adapter aux modifications des territoires (cantons, communautés de communes...).

La modification la plus profonde a eu lieu en 2015.

Depuis cette date, le CA, suite à son élection en AG, élit un comité exécutif. Ce Comité exécutif, qui agit sur délégation du Conseil d'Administration, peut s'organiser selon deux formes :

- En Bureau
- En Comité de Présidence.

S'il prend la forme d'un bureau, le comité exécutif est composé de 3 à 8 membres avec au moins un Président, un trésorier et un secrétaire auquel peuvent se rajouter un vice-président, un trésorier adjoint, un secrétaire adjoint et 2 postes sans fonction particulière.

S'il prend la forme d'un comité de présidence, le comité exécutif sera composé de 3 ou 5 membres, dont au moins un chargé des finances, qui auront le statut de coprésidents. Il existe également des procédures associatives, travaillées en bureau et validées par le CA en 2008, qui définissent les rôles de chacun (bénévoles comme professionnels salariés) au niveau de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, des relations avec les partenaires et de la mise en œuvre du projet social dans les activités.



ET LES PARENTS, LES ENFANTS, LES JEUNES DANS TOUT ÇA ?

Afin de permettre **aux parents et aux jeunes de prendre la parole plus souvent** au sein de VHB, de leur permettre de participer réellement, en dehors des activités, à ce projet collectif, des **commissions** - sur lesquelles s'appuiera le comité exécutif pour travailler et faire des propositions au CA – peuvent être créées.

Dans quel cadre une commission est-elle mise en place ?

Dans le cadre d'un besoin ponctuel : renouvellement d'agrément des RAMs, modification du fonctionnement d'une activité...

Dans le cadre d'un suivi régulier posé à l'origine du projet ou de l'action : Accueil Collectif en Soirée, Accueil jeunes...

Qui l'anime : Un salarié ou un bénévole.

Qui y participe ? La référente familles-habitants, un ou des salariés, des parents, des bénévoles, des partenaires... Toutes les personnes actrices et/ou concernées par le projet ou la thématique.

Où ? Le lieu des rencontres est défini en fonction des participants, soit plutôt du côté du Haut Beaujolais, soit plutôt du côté de la Haute Vallée d'Azergues, soit en alternance...

Quel jour et à quelle heure ? Les jours et horaires sont définis en fonction des participants. Un compte-rendu de chaque commission est rédigé et transmis à ses membres et au comité exécutif.

Pour les enfants, les modalités de participation seront avant tout développées **au sein des activités**. Pour que cela fasse pleinement partie de l'activité en elle-même et qu'il n'y ait pas des enfants qui participent et d'autres pas en raison des multiples freins à la participation que l'on peut rencontrer (mobilité, disponibilité des parents, sentiment de légitimité...).

Les **relations avec les élus et avec les partenaires** (notamment lors de l'accueil de leurs permanences ou de la coconstruction d'actions) représentent une première forme de mise en lien avec certains parents et certains jeunes.

L'**accompagnement des projets** est un mode de participation des parents et des jeunes qui, du fait des moyens humains et du temps que cela nécessite, ne peut être généralisé à un grand nombre d'habitants. Cela reste un mode de participation extrêmement intéressant en termes de mobilisation, de relation élus-citoyens, d'éducation populaire.

Et pour les parents qui ne participent pas aux activités, qui ne connaissent pas VHB nous développerons l'aller-vers (voir fiche-outil page 69).



5

LES MOYENS À METTRE EN OEUVREE

LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET FAMILLES 2021-2025

LES MOYENS HUMAINS

AU NIVEAU DES BÉNÉVOLES

- Accueil des nouveaux bénévoles à systématiser, autour de la charte du bénévolat.
- Implication dans l'évaluation.
- Formation
- Participation aux temps « ressources » proposés par la Fédération des centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon, notamment pour les bénévoles de la gouvernance.
- Au niveau plus spécifique des bénévoles de la gouvernance : procédures associatives à retravailler et réflexion autour de la redynamisation de la vie associative et des actions à mettre en place (dépliant, communication...)

AU NIVEAU DES PROFESSIONNELS

- Formation
- Participation aux temps « ressources » proposés par la Fédération des centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Analyse de la pratique pour les animatrices Petite Enfance et des solutions ponctuelles d'accompagnement pouvant être activées pour les autres professionnels si besoin.
- Réunion parentalité tous les 2 mois – Réunions thématiques en sous-groupe.
- Entretiens annuels

AU NIVEAU DES PARTENAIRES

- Pauses Partenariales à poursuivre et à faire évoluer (autour de formation ou information thématique).
- Communiquer régulièrement sur le projet et sur le fait que VHB peut être une ressource pour eux.

LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET FAMILLES 2021-2025

LES MOYENS MATÉRIELS	AU NIVEAU DES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> Locaux mieux identifiés (notamment à Lamure) Locaux mieux isolés (Monsols) Locaux à rechercher et/ou à faire évoluer en fonction des besoins (accueil jeunes, - accueil du public, des partenaires et de certaines activités à Lamure)
	AU NIVEAU DE LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser le fonctionnement et les moyens afin de développer "l'aller vers". En externe : faire évoluer le site internet. En interne : mise en place d'outils de travail partagés en réseau
LES MOYENS ORGANISATIONNELS		<ul style="list-style-type: none"> Réunion parentalité Mise en place d'outils de travail partagés en réseau.
LES MOYENS FINANCIERS Voir Budget Prévisionnel en annexe		<p>La mise en œuvre des axes du projet s'appuie essentiellement sur des moyens humains. Tout au long du projet nous resterons attentifs aux opportunités de financement permettant de consolider les actions et chercherons à pérenniser les financements existants.</p>



6

ORGANIGRAMME VHB 2021

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

Roselyne GARCIA

Référente Familles-Habitants

depuis le 4 avril 2016

CDI temps plein

RAM

Pascale POULY

Animatrice du relais « Les Pitchouns »

depuis le 14 mars 2017

CDI temps plein (75 % sur cette activité)

Fatima JOUY

Animatrice du relais « La ronde des Sapinoux »

depuis le 6 février 2017

CDD temps partiel (50%)

HALTE-GARDERIE

Pascale POULY

Responsable

depuis le 14 mars 2017

CDI temps plein (25 % sur cette activité)

Ghislaine BERTHILLIER

Auxiliaire Petite Enfance

depuis le 23 septembre 2011

CDI temps partiel (14,5 %)

PILOTAGE

Gaëlle NOURRY-GARDIEN

Directrice

depuis le 11 mars 2002

CDI temps plein

Asya BÜLBÜL

Secrétaire comptable

depuis le 1er février 2011

CDI temps plein

ENFANCE

Mustafa OZPINAR

Animateur

depuis le 20 février 2019

CDI temps partiel (50%)

+ 17 animateurs en CEE

(Accueils de loisirs)

ENTRETIEN DES LOCAUX

Axèle CHANRION

Agent d'entretien

depuis le 21 janvier 2020

CDI temps partiel (14%)

ACCUEIL ET COMMUNICATION

Fabienne BERTHELON

Chargée d'accueil et de communication

depuis le 11 juin 2018

CDI temps partiel

JEUNESSE

Natacha TOUCHAL-QUINET

Animatrice

depuis le 1er octobre 2003 sur le poste

enfance-jeunesse et depuis le 20 février 2019

sur ce poste

CDI temps plein

ACCUEIL COLLECTIF EN SOIRÉE

Marion DAILLY

Animatrice spécialisée Petite Enfance et Enfance

depuis le 29 septembre 2017

CDI (7h/mois)

Marie-Anaïs ROCHETTE

Animatrice spécialisée Petite Enfance et Enfance

depuis le 27 septembre 2016

CDI (7h/mois)



7

ÉVALUATION

L'évaluation est **continue**. Elle est supervisée par le Comité de Présidence et la Directrice.

QUI

Toutes les personnes concernées par VHB : équipe, administrateurs, bénévoles, adhérents, participants, habitants, partenaires.

QUAND

- **équipe** : bilan de chaque action, bilan annuel avec questions évaluatives, cahier écoute / réunions bimensuelles, entretien d'évaluation individuel
- **partenaires** : pauses partenariales, rencontres individuelles
- **bénévoles** (activités et VHB Entraide Habitants) : bilan annuel et rencontres individuelles
- **CDP** : en continu / CA au moins 1 fois par an
- **adhérents** et participants : Assemblée générale, accueil, "aller vers", activités...
- **habitants** : accueil, "aller vers"

À chaque fois ces temps d'évaluation seront animés avec des **outils favorisant l'expression** (interviews croisées, "speed dating" de l'évaluation, remue-méninges, porteur de paroles, outils ludiques ...).

LES OUTILS

RECUEILS DES CRITÈRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS		RÉALISÉS PAR
STATISTIQUES (DANS LES BILANS)	<ul style="list-style-type: none"> • d'activités 	Secrétaire et/ou Professionnel
COMPTE-RENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • de comité exécutif – de conseil d'administration • de commissions • de comités techniques et de pilotage • d'activités 	Bénévole Bénévole et/ou professionnel Bénévole et/ou professionnel Bénévole et/ou professionnel
QUESTIONNAIRE/BILAN ANIMÉ <small>(participants, bénévoles, habitants, partenaires)</small>	<ul style="list-style-type: none"> • de satisfaction • de recueil des besoins et propositions 	Professionnel Professionnel
ENTRETIENS-ÉCHANGES <small>(participants, bénévoles, habitants, partenaires)</small>	<ul style="list-style-type: none"> • de satisfaction • de recueil des besoins et propositions 	Bénévole et/ou professionnel Bénévole et/ou professionnel
CAHIER D'ÉCOUTE ET D'ÉVALUATION		Équipe

CRITÈRES

Pour **chaque action** nous nous attacherons à relever :

- le nombre de participants
- leur âge
- leur commune d'habitation
- leur quotient familial
- comment les personnes sont arrivées et pourquoi
- la fréquence des liens avec VHB

QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX EN S'APPUYANT SUR LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Pour chaque question, nous nous poserons la question de notre posture (en tant que professionnels ou bénévoles), des ressources, des freins et des propositions pour les lever.

AXE 1 - VHB, DES LIEUX RESSOURCES POUR LES FAMILLES

PÉRIODE D'ÉVALUATION	QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC	QUESTION ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
JANVIER 2022 POUR 2021	VHB est-il vecteur d'information et ressources ?	Comment une veille et une écoute large sont-elles mise en place sur le territoire autour des thématiques touchant les familles ?
		Comment l'information et la documentation sont-elles mises à disposition ?
		Comment la bibliothèque est-elle mise en œuvre ?
		Comment "l'aller vers" et l'itinérance sont-elles mises en place afin que les lieux où se trouvent les parents soient investis ?
		Comment et en quoi le réseau des ambassadeurs familles a-t-il été consolidé ?
		Comment un réseau de partenaires ressources spécifiques a-t-il été construit ?
JANVIER 2023 POUR 2022	VHB favorise-t-il le partenariat spécifique aux familles ? Anime-t-il ce partenariat ?	Comment un réseau de partenaires ressources spécifiques a-t-il été construit ?
		Comment l'action inter-partenaire autour des écrans et du numérique a-t-elle été construite ?
		Comment les différents professionnels de VHB qui interviennent dans la champ de la parentalité ? sont-ils coordonnés ?
		Les projets en partenariat interne ont-ils pu être poursuivis ? D'autres ont-ils vu le jour ?
JANVIER 2024 POUR 2023		<p>Approfondissement de l'évaluation en lien avec :</p> <p>VHB est-il vecteur d'information et ressources ? et/ou VHB favorise-t-il le partenariat spécifique aux familles ? Anime-t-il ce partenariat ?</p> <p>Le choix sera fait en équipe et en comité de présidence.</p>

AXE 2 - VHB, DES LIEUX OÙ L'ON PEUT CONSTRUIRE DES LIENS AVEC DIFFÉRENTES FAMILLES

PÉRIODE D'ÉVALUATION	QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC	QUESTION ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
<p>JANVIER 2022 POUR 2021</p>	<p>Comment VHB a-t-il accompagné collectivement les parents dans leurs préoccupations ?</p>	<p>Comment des espaces d'échanges de pratiques entre parents ont-ils été proposés ? Comment VHB s'est il appuyé sur les ressources individuelles ?</p> <p>Comment la mobilisation de groupes de parents a-t-elle été accompagnée autour des projets collectifs ?</p>
<p>JANVIER 2023 POUR 2022</p>	<p>Comment VHB a-t-il animé des espaces de rencontres entre les familles ?</p>	<p>Comment les évènements exceptionnels ont-ils été poursuivis avec les familles ?</p> <p>Comment les rendez-vous réguliers entre les familles ont-ils été animés ?</p>
<p>JANVIER 2024 POUR 2023</p>	<p>Approfondissement de l'évaluation en lien avec : Comment VHB a-t-il accompagné collectivement les parents dans leurs préoccupations ? et/ou Comment VHB a-t-il animé des espaces de rencontres entre les familles ?</p> <p>Le choix sera fait en équipe et en comité de présidence.</p>	

AXE 3 - VHB, DES LIEUX OÙ L'ON PEUT PRIVILÉGIER LES LIENS AU SEIN DE SA FAMILLE

PÉRIODE D'ÉVALUATION	QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC	QUESTION ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
<p>JANVIER 2022 POUR 2021</p>	<p>Comment VHB a-t-il accompagné individuellement les parents dans leurs préoccupations ?</p>	<p>Comment VHB a-t-il accompagné les parents dans leur « métier » de parents ?</p> <p>Comment VHB a-t-il favorisé l'émergence des ressources propres des familles en s'appuyant sur leur savoir-faire et leurs expériences ?</p> <p>En quoi et comment VHB a-t-il été à l'écoute des difficultés rencontrées par les familles dans le cadre spécifique du contexte de l'épidémie de Covid-19 ?</p>
<p>JANVIER 2023 POUR 2022</p>	<p>Comment VHB a-t-il animé des espaces privilégiant les liens intrafamiliaux ?</p>	<p>Comment des temps ont-ils été animés afin de permettre un accueil des enfants avec leurs parents ou grands-parents ?</p> <p>Comment VHB a-t-il animé des ateliers spécifiques parents-enfants ?</p> <p>Comment VHB a-t-il accompagné les parents dans leur « métier » de parents ?</p>
<p>JANVIER 2024 POUR 2023</p>	<p>Approfondissement de l'évaluation en lien avec : Comment VHB a-t-il accompagné individuellement les parents dans leurs préoccupations ? et/ou Comment VHB a-t-il animé des espaces privilégiant les liens intrafamiliaux ?</p> <p>Le choix sera fait en équipe et en comité de présidence.</p>	

LORS DE L'INSCRIPTION OU DE L'ACCUEIL

➤➤ Recueil de : âge + commune + comment la famille/le parent arrive et pourquoi :

- 1 - Cela permet de recueillir les données relatives aux indicateurs :
 - un membre de la famille en accompagne un autre ou une autre famille
 - une famille ou un membre de la famille venant à une activité vient à une autre action
 - les familles/parents reviennent
 - de nouvelles familles/nouveaux parents franchissent la porte
- 2 - Cela permet de donner des éléments sur la visibilité des missions de VHB, le partenariat interne et extérieur, les effets produits chez les personnes, la mobilité des personnes
- 3 - Cela permet d'évaluer la mixité sociale, communale et générationnelle

➤➤ Recueil du Quotient Familial

Cela permet d'évaluer la mixité sociale au sein de nos actions

LORS D'ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES ET LORS DE L'ACCUEIL EN LIEN AVEC LES THÉMATIQUES FAMILIALES

Recueil de données autour du fait

- 1 - qu'un partenaire nous sollicite ou participe
 - comme ressource
 - autour d'une situation individuelle
 - autour d'une thématique
- 2 - que nous sollicitons un partenaire
 - comme ressource
 - autour d'une situation individuelle
- 3 - que des actions sont mises en place en partenariat

À L'ACCUEIL ET LORS DES BILANS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, COLLECTIF OU DE BÉNÉVOLE

- 1 - Évaluer les effets qualitatifs : monter en compétences, reconnaissance de ses compétences, compréhension du contexte, « capacitation »
- 2 - Être ressource pour ses pairs



ÉVALUATION 2021

Axe 1 - Obj. Être vecteur d'information et ressources
Axe 2 - Obj. Accompagner collectivement les parents dans leurs préoccupations
Axe 3 - Obj. Accompagner individuellement les parents dans leurs préoccupations



Novembre 2021 à février 2022

ÉVALUATION 2022

Axe 1 - Obj. Favoriser l'accès aux droits, aux ressources
Axe 2 - Obj. Animer des espaces de rencontres entre les familles
Axe 3 - Obj. Animer des espaces privilégiant les liens intrafamiliaux



Novembre 2022 à février 2023

ÉVALUATION 2023

- Approfondissement de l'évaluation des 2 années précédentes
- Choix des objectifs à évaluer en équipe et comité de présidence



Novembre 2023 à février 2024

ÉVALUATION GLOBALE 2021-2025



Février 2024 à décembre 2024

ÉVALUATION - CALENDRIER

An aerial photograph of a village nestled in a valley. The village features numerous houses with red-tiled roofs and a prominent church spire. The surrounding landscape is lush with green fields and dense forests covering the hills. The word "ANNEXE" is overlaid in large, bold, white capital letters across the center of the image.

ANNEXE



1

LEXIQUE

ACEPP	Association de Collectifs Enfants Parents Professionnels
ACS	Accueil Collectif en Soirée
ADAPEI	Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales
ADHA	Aide à Domicile en Haute Azergues
ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural
AG	Assemblée Générale
AGIVR	Beaujolais Val de Saône Handicap
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANHB	Les Amis de la Nature du Haut-Beaujolais
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVA	Communauté de Communes de Haute Vallée d'Azergues (fusion avec la C-OR en 2014)
CCHB	Communauté de Communes du Haut-Beaujolais
CCSB	Communauté de Communes Saône Beaujolais
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDP	Comité De Présidence

CEE	Contrat d'Engagement Éducatif
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse dispositif national piloté par la CAF pour les 0-16 ans
CMP	Centre Médico Psychologique
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
C-OR	Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
CS	Centre Social
DPA	Développement du Pouvoir d'Agir
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EVS	Espaces de Vie Sociale (dispositif de la CAF)
FAVE	Faire Emerger et animer des Actions à Visée Emancipatrice (Formation)
FONJEP	Fond de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
GNG	Gaëlle Nourry-Gardien
HB	Haut-Beaujolais
HG	Halte Garderie
HVA	Haute Vallée d'Azergues
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MASTER SALD	MASTER Socio-anthropologie appliquée au Développement local
MDR	Maison du Rhône

MFR	Maison Familiale et Rurale
MFS	Maison France Services
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MSAP	Maison de Services et d'Accueil au Public
PARM	Plan d'Actions et de Revitalisation du Milieu Rural
PAJE	Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
PIMMS	Point d'Information Médiation Multiservices
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PS	Prestation de Service
QF	Quotient Familial
RAMi	Relais d'Assistants Maternels itinérant
RPI	Regroupement Pédagogique Intercommunal
RG	Roselyne Garcia
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
VAC	Vacances À la Carte : accueil de loisirs 3-16 ans de VHB
VHBEH	VHB Entraide Habitants
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale



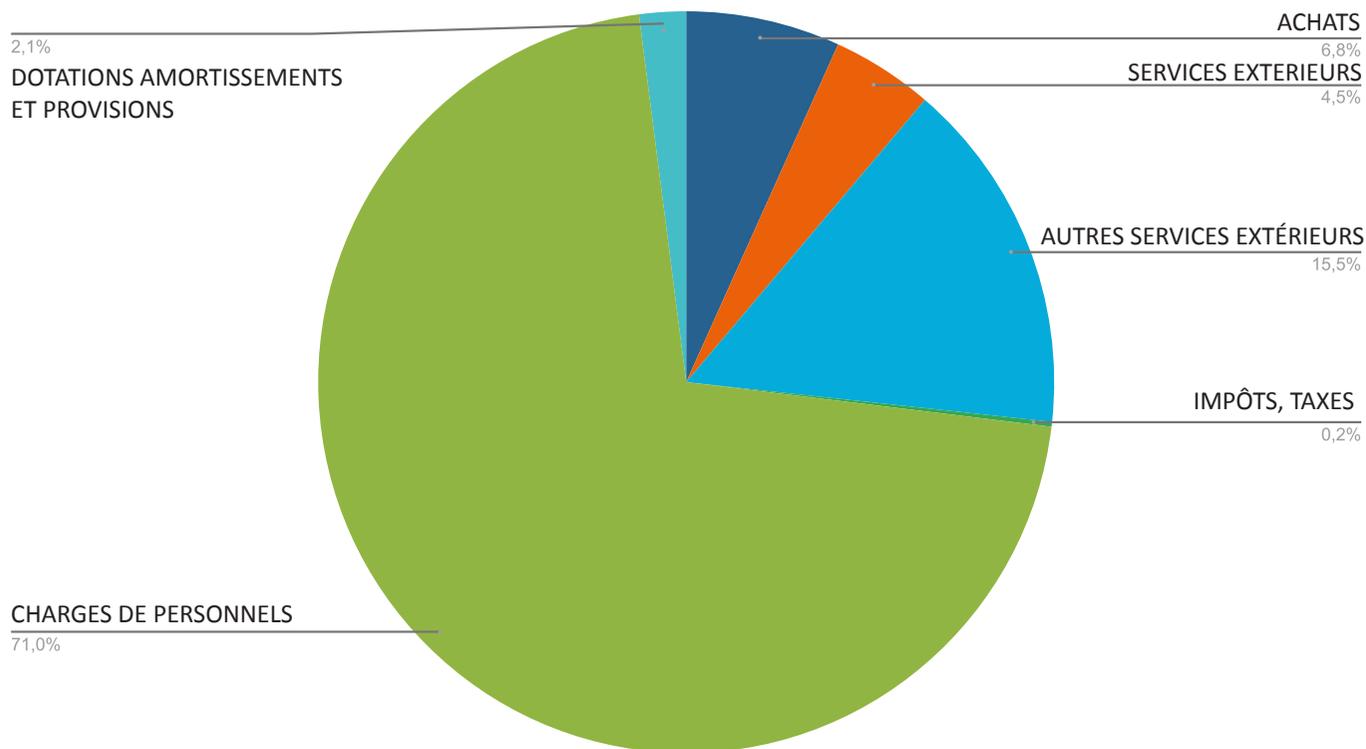
2

BUDGETS PRÉVISIONNELS



CHARGES

CHARGES	2021	2022	2023
60 - ACHATS	34 840	35 500	36 000
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	22 565	23 500	24 000
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	90 393	75 500	77 000
63 - IMPÔTS, TAXES	1 000	1 100	1 200
64 - CHARGES DE PERSONNEL	364 272	371 560	378 990
68-DOTATIONS AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	10 696	10 700	10 800
TOTAL	523 766	517 860	527 990

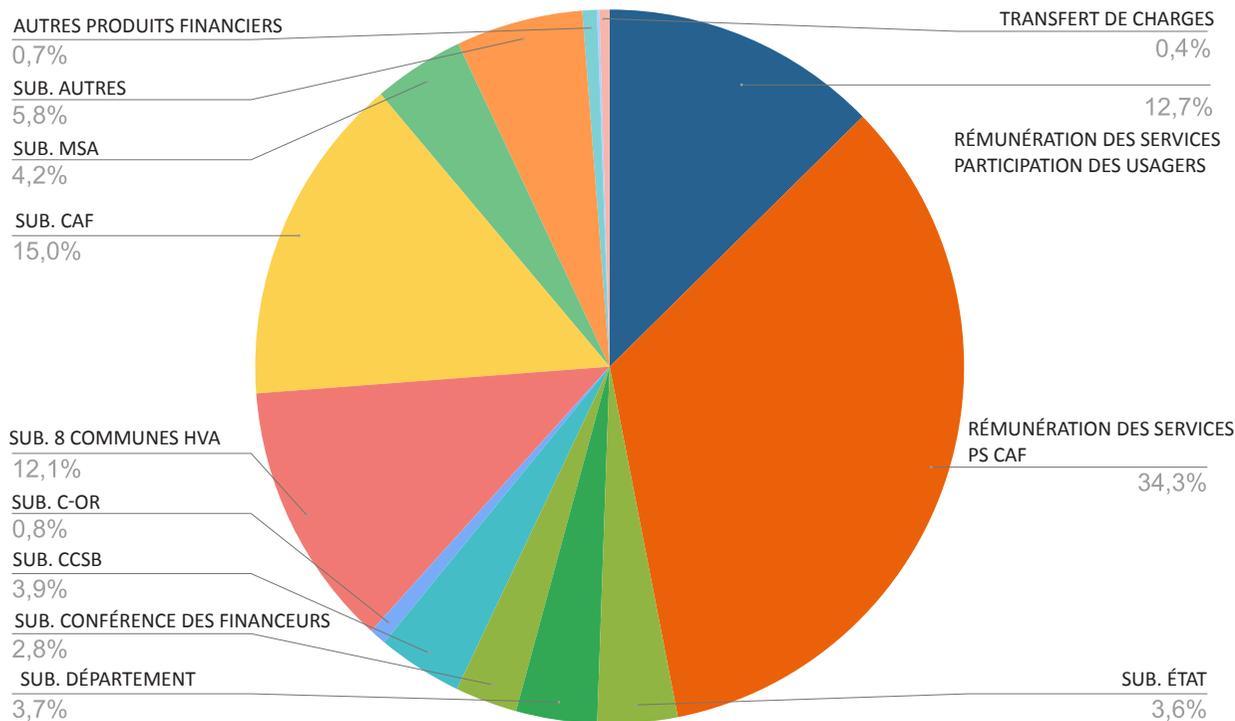


CHARGES 2021 - 2022 - 2023 (MOYENNE)



PRODUITS

PRODUITS	2021	2022	2023
70 - RÉMUNÉRATION DES SERVICES			
Participation des usagers	65 450	70 000	70 000
PS CAF	180 188	185 460	190 590
74 - SUBVENTIONS (SUB.)			
Etat	19 214	20 000	20 000
Département	2 000	2 000	2 000
Conférence des financeurs	26 000	10 000	10 000
CCSB	20 500	21 000	21 500
C-OR	2 500	5 000	5 000
8 communes HVA	65 299	65 300	65 300
CAF	83 773	80 000	80 000
MSA	22 500	22 500	22 500
Autres	30 000	30 000	34 000
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 242	3 500	4 000
76- AUTRES PRODUITS FINANCIERS	600	600	600
78- TRANSFERT DE CHARGES	2500	2500	2500
TOTAL	523 766	517 860	527 990



PRODUITS 2021 - 2022 - 2023 (MOYENNE)

En 2021, mise à disposition d'une animatrice par Bip Pop pour le développement de vhb-entraide-habitants, financée par la Conférence des financeurs. Des financements seront recherchés pour permettre l'augmentation du temps de travail de l'animateur enfance et pour que les financements limités dans le temps soient soit renouvelés soit remplacés par d'autres financements.